

PROCHAINE TRIPARTITE

# LE SECTEUR DU BTPH S'Y PRÉPARE

P. 5



TROIS DANGEREUX ESCROCS ARRÊTÉS PAR LA POLICE

# DE FAUX LOGEMENTS AADL VENDUS À ALGER

P. 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 1992 | Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



DÉPLACEMENT DES SUPPORTERS  
À OUAGADOUGOU

## LE QUOTA DES BILLETS ÉPUISE EN QUELQUES HEURES

P. 17

EXAMEN ET APPROBATION DE 7 PROJETS DE TEXTES LÉGISLATIFS EN CONSEIL DES MINISTRES

# BOUTEFLIKA SIGNE SON RETOUR AUX AFFAIRES DU PAYS



P. 3

REFORME DE LA JUSTICE

## LOUH ANNONCE DE NOUVELLES MESURES

P. 4

POUR PALLIER LE MANQUE D'INFRASTRUCTURES DE SANTÉ

## 9 CHU AU PROGRAMME EN 2014

P. 4



5,4 millions d'électeurs sont appelés lundi aux urnes pour élire 180 députés et des milliers de conseillers municipaux au Cameroun.

90.000 hectares seront emblavés dans la wilaya de Chlef au titre de la campagne labours-semences 2013-2014.

122.730 personnes, dont 41.000 enfants, ont assisté aux représentations données au théâtre de Batna entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août.

### 8<sup>e</sup> numéro *Nature et vie* du Conseil supérieur de la langue arabe

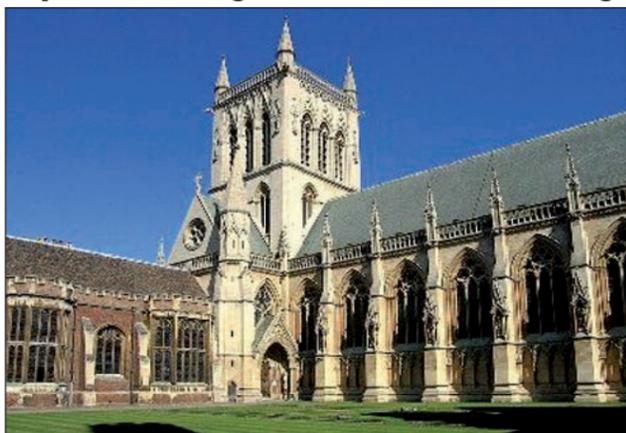
Le président du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA), Azzeddine Mihoubi, a présenté dimanche à Alger les nouvelles publications éditées par le conseil, notamment le nouveau guide scolaire des sciences *Nature et vie* et les deux derniers numéros des revues *Langue arabe* et *Repères*. M. Mihoubi a souligné lors d'une conférence de presse que la 8<sup>ème</sup> édition du guide des sciences *Nature et vie* vise à "combler une lacune en matière de terminologie scientifique observée dans les établissements scolaires", relevant le "déficit flagrant" qui caractérise ce domaine.

M. Azzeddine a ajouté que le guide élaboré par une pléade de chercheurs en arabe, en anglais et en français, comporte des termes scientifiques liés aux sciences de la nature et la vie, est destiné aux enseignants du cycle moyen et leurs élèves, ainsi qu'aux secteurs concernés par le sujet, rappelant que le conseil avait également édité 40 livres de poche renfermant les conférences qu'il avait présentées, les travaux et biographies de certains intellectuels. Le Conseil compte éditer



également à l'avenir 8 travaux, dont 5 ont remporté des prix en 2012, traitant dans leur ensemble des techniques de la lecture, du développement de l'enseignement de la langue arabe, l'économie de la technologie du pétrole et du gaz.

### Systeme en ligne d'évaluation de langue anglaise par l'université de Cambridge



Un réseau de centres de tests de compétence en langue anglaise pour les étudiants algériens sera lancé aujourd'hui par la société britannique Alligan en utilisant "le système d'évaluation de langue

anglaise en ligne de l'Université de Cambridge", a indiqué dimanche l'ambassade britannique en Algérie dans un communiqué. "La société qui a obtenu récemment l'accréditation de l'Université de Cambridge pour l'organisation de tests en ligne pour les étudiants dans les centres de langues dans l'ensemble de l'Algérie va lancer début octobre à Alger son réseau en ligne en présence des responsables et étudiants algériens", a-t-on précisé de même source. Les services offerts par la société Alligan consistent à fournir des tests de compétences en langue anglaise en ligne qui sont reconnus au niveau international ainsi que des cours préparatoires aux différents examens d'Anglais de l'Université de Cambridge. Selon la même source, l'ambassadeur britannique en Algérie, Martyn Roper, avait indiqué que "la société Alligan est bien établie en Algérie et travaille déjà étroitement avec le ministère de l'Education nationale dans le lancement de systèmes informatiques pilotes dans les écoles".

### Caravane de sensibilisation à la prévention du cancer du sein à Jijel

Une caravane de sensibilisation à la prévention du cancer du sein parcourra durant un mois, à partir de mardi prochain, plusieurs communes de la wilaya de Jijel, a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs de cette manifestation. Mise sur pied par les directions de wilaya de la Santé, de la Jeunesse et des sports, de la Culture, du Tourisme, de l'Environnement, des Affaires religieuses et de l'Action sociale, avec le concours de l'université, cette caravane, placée sous le thème de "manifestation nationale sur le cancer du sein", sillonnera notamment les communes de Jijel, de Sidi Maârouf, d'Ould Rabah, d'Ouled Askeur, de Chekfa, d'El Ancer, de Kaous, de Taher, d'Emir- Abdelkader, d'El Aouana et de Ziama Mansouriah, a-t-on indiqué. Le programme prévoit, outre cette caravane de sensibilisation de proximité, l'organisation d'un séminaire national sur l'oncologie, le 26 octobre prochain, avec la participation de spécialistes de différents étab-



lisements hospitaliers du pays et des représentants d'une quarantaine d'associations nationales activant dans ce créneau.

### Il parcourt une station de métro à Moscou... en moto

Dans une station de métro de Moscou, un homme s'est lancé pour défi de faire du motocross sur les quais. Il a réussi à échapper à un agent de sécurité pour vivre cette expérience exceptionnelle. Stephan, un motard russe, n'a pas trouvé mieux que de descendre dans une station de métro pour rouler sur les quais. Métro ou moto, pourquoi choisir ? Dans la station Voïkovskaïa, aux alentours de 1h du matin, ce motard est parti se ressourcer en optant pour une grande dose de sensations fortes. Il a échappé aux agents de sécurité pour laisser exploser son plaisir, laissant alors libre cours à son imagination. Il s'est fait remarquer par un agent de sécurité dès son entrée dans la station. Seulement, au lieu d'obtempérer et de rebrousser chemin, il a préféré s'élancer au cœur de la station. Certes, il n'y avait que très peu de voyageurs dans cette station, mais cette rencontre inhabituelle restera sans doute gravée dans leur mémoire. Un des passagers l'a même aidé en lui tenant la porte. Grâce à sa caméra embarquée, cet aventurier a pu filmer l'intégralité de son périple. Ce casse-cou avait bien prévu son coup. En réalisant ce défi aussi tard dans la nuit, il a pu profiter de cette station de métro, quasiment déserte, au maximum sans avoir à zigzaguer entre les passagers. Toutefois, le motard est resté raisonnable. Il n'a pas été jusqu'à prendre le métro avec son engin. Il est simplement ressorti de la station de la même manière qu'il y était entré quelques minutes auparavant.

### Un braqueur lâché par son... barillet

Un braqueur, qui attaquait une supérette, vendredi dernier dans le nord de Toulouse, a soudain vu tomber au sol le barillet de son revolver, et les employés du magasin l'ont alors maîtrisé, a-t-on appris vendredi de source policière.

Pour le hold-up, l'homme avait surgi dans une supérette située avenue de Fronton, dans le secteur nord de Toulouse. Mais au moment il allait se faire remettre la recette, les employés ont vu le magasin cylindrique de son arme rouler par terre et ils se sont alors jetés sur lui. Le voleur "s'est trouvé fort dépourvu", a simplement commenté la source policière, sans donner davantage de détails sur le malfaiteur.

D  
i  
x  
i  
t



### Mustapha Benbada :

"Je suis en contact permanent avec le président du groupe de travail qui m'a promis de programmer le 12<sup>e</sup> round avant la fin 2013. Notre souhait est de tenir cette réunion au mois de novembre, c'est à dire avant la 9<sup>e</sup> conférence ministérielle de l'organisation.

L'Algérie mise sur cette réunion pour convaincre les pays membres de la nécessité d'appuyer son dossier pour intégrer le système du commerce multilatéral."

BOUTEFLIKA SIGNE SON RETOUR AUX AFFAIRES DU PAYS

# Examen et approbation de 7 projets de textes législatifs en Conseil des ministres

*Le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, reprend les choses en mains après une longue absence suite à son accident cardio-vasculaire, suivi d'une période de convalescence.*

PAR SADEK BELHOCINE

**L**a présidé, dimanche, un Conseil des ministres très attendu dans lequel il a donné des orientations et des recommandations aux membres du gouvernement affirmé : « *Notre ambition est grande, mais elle est à la mesure de l'Algérie et des aspirations de ses enfants. J'attends de chacun d'entre vous du travail, de l'engagement et de l'abnégation* ». Le ton est donné !

Dans ce cadre, il a instruit le gouvernement de poursuivre les efforts de l'Etat en vue de renforcer la démarche de développement économique et social à travers la dynamisation de la réalisation des projets d'équipements, la stabilisation des cadres réglementaire et fiscal et le maintien des transferts sociaux. Il a également rappelé que le développement de la sphère productive constitue un axe majeur, autour duquel, doit s'inscrire l'ensemble des démarches sectorielles, notamment l'agriculture qui est selon l'optique du président de la République un segment nodal. Bouteflika rappelle que l'Etat a déjà consenti des efforts importants censés se traduire par des résultats tangibles en matière d'amélioration qualitative et quantitative de la production, à même d'assurer, la sécurité alimentaire du pays.

Pour ce faire, Bouteflika instruit le gouvernement de préparer minutieusement la prochaine rencontre tripartite qui sera consacrée à la dynamisation du développement économique national fondée sur le renforcement du cadre de promotion de l'entreprise nationale qui constitue la source première de création de richesse et d'emploi et d'impulsion de la croissance. Ces assises, selon lui, devront permettre, par ailleurs, le renforcement des vertus du dialogue et de la concertation entre l'ensemble des acteurs concernés par l'œuvre de renouveau de la sphère productive du pays.

Il estime par ailleurs, que « *l'émergence d'une base industrielle nationale moderne et compétitive passe nécessairement par le*



Bouteflika a présidé dimanche le Conseil des ministres.

*soutien de l'Etat à l'entrepreneuriat et à la promotion de l'investissement* ». Dans ce contexte, il estime également que tous les secteurs devront faire preuve de plus de dynamisme et d'initiative pour favoriser la création de la croissance des entreprises et encourager les projets innovants créateurs de richesse et d'emplois pérennes. Selon lui, l'ampleur des défis auxquels le pays « *demeure confronté, en dépit des appréciables étapes franchies, exige d'éviter tout retard dans l'action engagée ou celle en cours de maturation* ».

Il appartient, en conséquence, dira-t-il « *d'inscrire l'action dans une démarche de mobilisation cohérente et coordonnée des efforts et des moyens qui tiennent compte de la tâche qui nous incombe* ». D'autant plus, souligne-t-il que « *le monde d'aujourd'hui est dominé par la compétition et l'Algérie a les capacités d'être un bon concurrent* ». Pour « *ce faire, nous devons mobiliser davantage notre potentiel national et l'ensemble des acteurs économiques et financiers pour une économie structurée et pérenne, à même de commercer avantageusement avec le reste du monde* », a-t-il souligné, relevant que « *grâce à de lourds sacrifices, l'Algérie est aujourd'hui forte de sa stabilité et de celle de ses institutions. Il nous incombe donc de redoubler d'efforts pour léguer à nos enfants un pays économiquement prospère*

*et résolument tourné vers l'avenir* ». Pour Abdelaziz Bouteflika, cette « *mission requiert obligatoirement une administration efficace et transparente basée sur un service public moderne et de qualité, débarrassée des nuisances de la bureaucratie* ». Il estime que « *le citoyen doit pouvoir compter sur l'agent public et lui faire confiance* » et instruit qu'« *un même service public de qualité doit lui être rendu, et ce quelle que soit sa condition sociale ou son lieu de résidence à travers le territoire national* ».

Dans ce contexte, il a rappelé « *la nécessité impérieuse pour toutes les institutions de la République, notamment le gouvernement, d'être en permanence à l'écoute de la société et de développer les canaux appropriés de dialogue et de concertation avec l'ensemble de ses composantes* ». Le président de la République a, enfin, rappelé « *l'importance de prendre, d'ores et déjà, toutes les mesures et dispositions nécessaires afin de permettre à notre pays d'aborder, dans les meilleures conditions, les prochaines échéances politiques* ». Auparavant, le Conseil des ministres avait procédé à l'examen et l'approbation de 7 projets de textes législatifs, notamment le projet de loi de finances pour l'année 2014, qui consacre l'objectif de croissance économique estimé, pour 2014, à 4,5%, ainsi que la maîtrise de l'in-

flation à un taux de 3,5%, et vise le maintien des grands équilibres budgétaires et la poursuite de la dynamique de réalisation du programme présidentiel de développement économique dans le cadre d'une vision cohérente de la poursuite de la relance dans tous les domaines. Un projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance numéro 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal. Un projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance numéro 05-06 du 23 août 2005 relative à la lutte contre la contrebande. Un projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2011. Un projet de loi portant loi minière consistant en la refonte du dispositif actuel en vue de relancer la recherche minière et encourager les investissements.

Un projet de loi relative aux activités et au marché du livre et enfin un projet de loi relative à l'activité audiovisuelle pris en application des dispositions de la loi organique du 12 janvier 2012 relative à l'information qui a pour objet de consacrer, dans la pratique, conformément aux dispositions constitutionnelles, l'ouverture du champ audiovisuel national à l'initiative privée.

Le Conseil des ministres a, ensuite, examiné et approuvé un projet de décret présidentiel autorisant la souscription de l'Algérie à la seizième reconstitution des ressources de l'association internationale pour le développement. Le conseil des ministres a, également, examiné et approuvé 4 projets de décrets présidentiels portant approbation de contrats et d'avenants pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures et a entendu des communications portant sur la conclusion, sous la formule du gré à gré simple, de plusieurs projets de marchés publics relatifs à la réalisation d'infrastructures et d'équipements publics, qui ont toutes fait l'objet d'un débat.

S. B.

## DÉCRETS PRÉSIDENTIELS

# 6 décrets signés par le chef de l'Etat

PAR RACIM NIDAL

**L**e président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé six décrets présidentiels portant ratifications d'accords dans divers domaines, a indiqué lundi un communiqué de la présidence. Conformément à l'article 77-11 de la Constitution, le président de la République a signé un Mémoire d'entente, un protocole et quatre accords, précise le communiqué. Il s'agit d'un Mémoire d'entente relatif à la coopération scientifique et technique dans le domaine de la normalisation et l'évaluation de la qualité entre le gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire (RADP) et le gouvernement de l'Etat de Qatar, signé à

Alger le 24 janvier 2010. Il s'agit également d'un Protocole portant amendement de l'article 16 de l'Accord entre le gouvernement de la RADP et l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche pour la formation et l'accompagnement à l'entrepreneuriat des jeunes diplômés en Algérie, signé à Alger, le 10 décembre 2012. Le chef de l'Etat a également signé un décret portant ratification d'un Accord entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République de Serbie "sur la promotion et la protection réciproques des investissements", signé à Alger le 13 février 2012, ajoute la même source.

Il a également signé un Accord de coopération

bilatérale entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République tunisienne dans le domaine de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, signé à Tunis, le 12 novembre 2010.

Un Accord entre le gouvernement de la RADP et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la création du bureau de pays de l'OMS en Algérie, signé à Alger le 27 février 2013, a également été ratifié. Le dernier décret porte ratification d'un Accord de coopération entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République islamique de Mauritanie dans le domaine des affaires islamiques et des wakfs, signé à Alger, le 27 décembre 2004.

R. N.

## REFORME DE LA JUSTICE

## Louh annonce de nouvelles mesures

*Le tout nouveau ministre de la Justice, Garde de sceaux, Tayeb Louh, a annoncé hier une série de mesures entrant dans le cadre de la poursuite des réformes dans le secteur de la justice.*

PAR KAMAL HAMED

Tayeb Louh, qui s'exprimait hier devant les membres du Conseil de la nation à l'occasion de l'examen du projet de loi portant organisation de la profession d'avocat, a en effet mis en exergue la volonté de l'Etat d'œuvrer avec tous les acteurs du secteur à consolider l'indépendance de la justice pour consolider les libertés individuelles et collectives. A ce titre, il a révélé que son département ministériel, a d'ores et déjà ouvert plusieurs chantiers en vue de revoir nombre de lois et de dispositions juridiques. Il en sera ainsi s'agissant des dispositions qui régissent la garde à vue. Une sensible question qui ne cesse d'alimenter la polémique et les attaques contre le gouvernement et le pouvoir judiciaire accusés d'abuser de cette disposition qui porte préjudice aux droits des justiciables qui en sont victimes. Souvent, en effet, la garde à vue dure un temps record avant que le présumé coupable ne soit présenté devant la justice. "On a chargé quelques magistrats et des spécialistes de revoir les dispositions relatives à la garde à vue et ce, afin qu'elle soit une exception", a déclaré Tayeb Louh du haut de la tribune du



Tayeb Louh.

Conseil de la nation alors qu'il répondait aux préoccupations des sénateurs soulevées lors du débat consacré au projet de loi portant organisation de la profession d'avocat. Louh a aussi annoncé la révision prochaine de certaines dispositions qui pénalisent financièrement le justiciable ce qui pourrait le priver d'avoir accès à ses droits. Dans ce chapelet de mesures, qui

s'assimilent bien à une nouvelle phase de réformes du secteur de la justice en vue de conforter son indépendance, Tayeb Louh a fait aussi part de l'intention du gouvernement de réformer le fonctionnement de l'Ecole supérieure de la magistrature. Cette réforme touchera surtout le côté pédagogique de la formation des magistrats, la formation

des formateurs et les ressources humaines, soit la gestion administrative. Il sera aussi question dans cette réforme de la révision du code du commerce. "Une révision rendue nécessaire par les changements et les mutations intervenus", dira l'orateur. Il citera aussi la question de la présomption d'innocence "qui sera renforcée" a-t-il précisé ajoutant que même le code de procédure civile sera revu. "Nous avons demandé aux présidents des cours de nous adresser des rapports succincts. Cette révision sera ciblée", dira Louh. Dans une déclaration en marge de la séance plénière, Tayeb Louh est revenu sur le Conseil des ministres d'avant-hier où il a été question de l'examen d'un projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance numéro 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal. Plusieurs amendements ont été introduits. Un des amendements porte sur la protection des mineurs conformément aux conventions internationales qui obligent les Etats à déterminer un âge précis afin que le mineur soit poursuivi en justice. "Il est de dix ans maintenant" a précisé le ministre. Ce dernier a évoqué aussi le projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance numéro 05-06 du 23 août 2005 relative à la lutte contre la contrebande. Un projet qui intervient pour combler certaines insuffisances au moment où ce phénomène connaît une ampleur sans précédent. Certains produits subventionnés sont l'objet de contrebande et sur ce plan, il y a eu un durcissement des peines, notamment pour ce qui concerne les atteintes à la santé. **K. H.**

## IMPORTATION DE MÉDICAMENTS

## Un recul de près de 19% pour les 8 premiers mois de l'année

PAR RAYAN NASSIM

Plus de 18% de baisse dans les importations nationales de médicament, c'est ce qui ressort des derniers chiffres avancés par les Douanes nationales. Un bulletin du Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS) le confirme. Les importations de l'Algérie en produits pharmaceutiques ont atteint 1,24 milliard de dollars (usd) durant les 8 premiers mois de 2013, contre plus de 1,53 milliard de dollars à la même période en 2012, en baisse de 18,7%, selon les Douanes algériennes. Les quantités de médicaments importés ont également reculé de 7,4%, passant de 23.514 tonnes

à 21.768 tonnes durant la même période de comparaison. Ce recul de la facture des médicaments, après une hausse de plus de 13% en 2012, s'explique notamment par le recul de 35% des produits parapharmaceutiques et de 18,5% des médicaments à usage humain qui représentent l'essentiel des importations globales de médicaments de l'Algérie. Malgré ce recul, la facture des médicaments à usage humain reste toujours la plus importante avec 1,19 milliard usd, contre 1,46 milliard usd durant la période de référence, précise le Cnis. Les médicaments destinés à l'usage humain ont représenté 95,4% des importations globales de l'Algérie des produits pharma-

ceutiques durant cette période de l'année déjà évoquée. Quant aux quantités importées, elles ont légèrement reculé passant de 22.094 tonnes durant les 8 premiers mois 2012 à 20.520 tonnes à la même période de 2013. Reculant de plus de 35%, les produits parapharmaceutiques ont également contribué à la baisse de la facture des importations globales.

En effet, les produits parapharmaceutiques viennent en seconde position avec 35,54 millions usd les huit mois 2013, contre 54,73 millions usd à la même période 2012, ajoute le centre.

En volume, les importations de ces produits ont atteint 768 tonnes contre 988

tonnes, en baisse de plus de 22%, relève le Cnis. Pour les médicaments à usage vétérinaire, les achats de l'Algérie de l'étranger se sont établis durant les huit mois 2013 à 21,21 millions usd (480 tonnes) contre 18,42 millions usd (431 tonnes) à la même période en 2012.

En 2012, la facture des importations algériennes de produits pharmaceutiques avait atteint 2,23 milliards de dollars, en hausse de 13,6% par rapport à l'année précédente.

**R. N.**

## POUR PALLIER LE MANQUE D'INFRASTRUCTURES DE SANTÉ

## Neuf CHU au programme en 2014

Les hôpitaux des grandes villes vont être soulagés. Les ministères de la Santé et de l'Habitat ont annoncé de nouvelles structures de santé. Neuf au total pour pallier le déficit en infrastructures d'accueil à travers le territoire national. La réalisation de 5 Centres hospitalo-universitaires (CHU), conformes aux standards internationaux, sera lancée en Algérie "au plus tard en janvier 2014", selon le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, et le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. Les travaux de construction des cinq CHU seront lancés avant «la fin de l'année (2013) ou au plus tard en janvier 2014», ont précisé les deux

ministres lors de la cérémonie d'installation de la Commission intersectorielle chargée du lancement et du suivi de la réalisation de ces projets. Les wilayas concernées par ces CHU, d'une capacité de près de 700 lits, sont Alger, Tizi-Ouzou (pour le centre du pays), Tlemcen (Ouest), Constantine (Est) et Ouargla (Sud), ont-ils ajouté, sans donner plus de précisions sur le coût et les délais de réalisation des cinq projets. Les deux responsables ont, d'autre part, indiqué que la réalisation de quatre (4) autres CHU était programmée pour l'année 2014, et concernera les wilayas de Bechar, Bejaia, Batna et Annaba. A cette occasion, M. Boudiaf a précisé que la réalisation des projets sera confiée à «des entreprises étrangères d'envergure internationale et

cumulant une expérience importante dans la réalisation et la gestion des CHU, qui sont différents des hôpitaux ordinaires». Selon lui, les entreprises retenues se chargeront, à la fois, d'élaborer l'étude de réalisation, de fournir les équipements, de former le personnel algérien chargé de la maintenance, et d'assister les managers nationaux de ces CHU.

Pour sa part, M. Tebboune a fait savoir que l'avis d'appel d'offre international restreint relatif à la réalisation des cinq projets sera lancé aujourd'hui, précisant que «l'ouverture des plis se fera trente jours après (30 octobre 2013)». Le cahier des charges relatif à la réalisation des CHU sera élaboré par des bureaux d'études étrangers spécialisés en collaboration avec

leurs homologues algériens, a-t-il indiqué, appelant l'ensemble des spécialistes, notamment les professeurs en médecine, à contribuer à son enrichissement.

M. Tebboune a affirmé que la réalisation de ces établissements permettra de développer la formation et la recherche dans le domaine de la santé, ainsi qu'un renforcement de la prise en charge médicale au niveau national. Les deux ministres ont exhorté les membres de la Commission intersectorielle chargée du lancement et du suivi de la réalisation de cinq CHU de se réunir tous les quinze jours au siège du ministère de la Santé. **R. N.**

LA LOI SUR LE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE APPROUVÉE

# Le contrôle des dépenses publiques renforcé

*La loi portant règlement budgétaire de 2011 vient d'être approuvée par le gouvernement. Un pas de plus vient d'être franchi pour l'encadrement et le contrôle de la dépense publique.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

**C'**est le dernier conseil des ministres d'avant-hier qui a validé la loi portant sur le règlement budgétaire qui a traîné dans les tiroirs du gouvernement depuis deux ans. Cette loi va permettre ainsi selon des experts « d'arrêter le montant définitif des dépenses et des recettes de l'Etat et le résultat budgétaire qui en découle ». C'est donc l'exercice le plus délicat en termes de contrôle des dépenses publiques étant donné que les moyens constitutionnels le consacrent pleinement.

Il faut noter que la Constitution dans son article 160 et l'ordonnance 95-20 du 17 juillet 1995 modifiée et complétée, relative à la Cour des comptes sont les deux principes qui mettent en exécution le contrôle de la dépense de l'Etat. C'est également le moyen le plus sûr pour réformer le système budgétaire dont il est temps



qu'il se conforme aux standards internationaux.

Mais, il faut reconnaître que pour des raisons politiques, la loi sur le règlement budgétaire a été bloquée dans son application depuis des années. Il est utile de

savoir que c'est la loi 84-17 relative aux lois de finances qui a fixé l'année N-3 comme l'exercice sur lequel porte le règlement budgétaire.

Aussi, la loi de finances de 2013 sera appuyée par la loi de règlement de 2011.

Ce qui est important dans cette loi, c'est qu'elle met en relief la responsabilité de tous les secteurs dans la façon de gérer les budgets de fonctionnement et de l'équipement.

Elle offre également l'opportunité au Parlement d'exercer son droit de contrôler le budget de l'Etat confié au gouvernement. En réalité, ces dispositions revêtent dans ce contexte politique particulier d'une importance de savoir avec exactitude où se déplace l'argent public, les « trous budgétaires » et les irrégularités des contrats de commande publique et des crédits surévalués et autres gabegies.

Avec les scandales qui ont ébranlé certaines institutions et des entreprises publiques, c'est l'Etat qui accuse un sérieux revers dans sa responsabilité de gestion des deniers publics. Ces derniers temps, les autorités financières ont alerté l'opinion autour de la « vulnérabilité du budget de l'Etat en raison de la forte expansion des dépenses et des transferts courants tels que les subventions, transferts aux collectivités ». Ce constat dressé par le gouverneur de la Banque d'Algérie ne peut que renforcer les inquiétudes sur la manière de gérer les dépenses de l'Etat. Les indices de cette situation sont clairs à travers la baisse du taux de couverture des dépenses courantes à 45% contre 55,6% en 2011. De plus, l'explosion des importations pour la revente en l'état est vue comme une tâche noire des dépenses qui vont atteindre 60 milliards de dollars à la fin de l'année.

F. A.

TROIS DANGEREUX ESCROCS ARRÊTÉS PAR LA POLICE

## De faux logements AADL vendus à Alger

PAR LOTFI ITOU

Il ne restait plus que ça. En plus des malheurs vécus par des milliers de ménages face à la crise du logement, voilà que plusieurs citoyens se voient victimes d'une grosse escroquerie planifiée par trois dangereux malfaiteurs, dont le plus âgé a 53 ans et qui se faisait passer pour un responsable de l'AADL afin de soutirer de l'argent à ses victimes.

Un réseau composé de trois dangereux escrocs vient d'être démantelé par les éléments de la Police judiciaire de la division Centre de la sûreté d'Alger, suite à une plainte déposée par une femme, une parmi les nombreuses victimes, indique un communiqué de la cellule de communication de la sûreté d'Alger. En effet, les trois présumés escrocs se sont présentés comme

étant des responsables de l'Agence de l'amélioration et de développement du logement AADL pour gagner la confiance de leurs victimes, au nombre de onze. Ces victimes, femmes et hommes, ont reçu des promesses de la part des trois escrocs pour l'acquisition d'un logement sous la formule AADL et ce, contre une somme estimée à 40 millions de centimes chacun. Tout a commencé par le dépôt d'une plainte d'une des victimes de la bande d'escrocs. Cette dernière, une femme âgée d'une quarantaine d'années s'est présentée au siège de la PJ de la division Centre pour aviser les enquêteurs sur l'escroquerie qu'elle venait de subir de la part de son arnaqueur, un homme âgé de 53 ans, qui lui a promis un logement AADL livrable dans les plus brefs délais contre la somme d'argent de 39,5 millions de centimes,

payée à l'avance. Effectivement, la femme croyait à la clé de sésame ; elle a vite payé la somme tout en attendant que son nom soit porté sur la liste prochaine des logements AADL. Toutefois, son arnaqueur avait déjà pris l'argent tout en s'éclipsant pendant plusieurs jours. Partant de ces renseignements importants livrés par la victime, les policiers ont entamé une enquête pour localiser et arrêter l'escroc. Ce qui arriva puisque le principal cerveau de cette bande a été arrêté par les éléments de la PJ de la division Centre. Emmené vers le siège de ladite division pour subir à interrogatoire, le dangereux escroc a avoué aux policiers qu'il y avait d'autres victimes, une dizaine selon lui, qu'il a escroquées de la même manière. Poursuivant leurs investigations, les policiers ont, effectivement, identifié les autres victimes, entre

autres des femmes et hommes, qui avaient versé, chacun, près de 40 millions de centimes dans l'espoir d'avoir un logement. Ce n'est pas tout. L'enquête menée par les éléments de la P.J. a permis, aussi, d'identifier deux autres acolytes du cerveau de la bande.

Il s'agit de ses bras droits qui jouaient le rôle d'intermédiaires, dont la mission consiste à localiser de nouvelles victimes afin de subtiliser leur argent. Les deux acolytes ont été interpellés par les policiers, ajoute le communiqué de la sûreté de wilaya d'Alger (SWA). Enfin, les trois mis en cause ont été traduits devant le tribunal de Bir Mourad Raïs, conclut le communiqué.

L. I.

PROCHAINE TRIPARTITE

## Le secteur du BTPH s'y prépare

PAR RAYAN NASSIM

La loi sur la promotion immobilière, la concurrence ainsi que le code des marchés publics seront parmi les dossiers soulevés lors de la prochaine tripartite par la Confédération générale du patronat du BTPH, a indiqué lundi à Alger son président, Abdelmadjid Dennouni. « Tout le monde se plaint de la loi de 2011 sur la promotion immobilière » car « elle est lourde, complexe et difficile à appliquer sur le terrain », a dit M. Dennouni à la Radio nationale.

Il a ajouté que cette loi bloque le secteur du bâtiment en constatant que 90.000 logements ont été construits par

le secteur privé entre 2005 et 2009, mais depuis 2009, seulement 12.000 unités ont été réalisées. Selon M. Dennouni, les promoteurs sont bloqués et « fuient le secteur » d'où son appel pour « régler le problème en revenant à l'ancien texte de 1990 gérant le secteur ». Il souligne que la loi exclut les entrepreneurs privés de la réalisation de logement notamment à cause des procédures administratives et des cahiers des charges.

M. Dennouni souligne que les entrepreneurs du secteur du bâtiment employant 820.000 salariés ont d'autres propositions à soumettre lors de la tripartite dont celles liées à l'instauration de la concurrence loyale avec les

sociétés étrangères. Le président de la Confédération lance aussi un appel en faveur de la révision du code des marchés publics, estimant que l'appel d'offres international doit être réservé à des cas exceptionnels. Les secteurs des travaux publics et de l'hydraulique ont été saisis pour poser le problème des cahiers des charges excluant certaines entreprises de la réalisation même de petits projets alors que le marché est accaparé par les grandes entreprises qui le sous-traitent parfois, souligne M. Dennouni. Ce responsable demande aussi aux cimenteries de réserver l'offre locale aux entreprises nationales.

R. N.

Ministère du Commerce  
la Société Algérienne des Foires et Exportations

**SAFEX**

**organise**

الصالون الدولي للمركبات الصناعية  
7ÈME SALON INTERNATIONAL DU  
**Véhicule Industriel et Utilitaire**  
**SIVI 2013**  
du **07** au **10** octobre  
Palais des Expositions, Pins Maritimes - Alger



**Toutes les Grandes Marques**  
**Présentes ...**

pour toute autre information, contacter:

**SAFEX** Palais des Expositions - Pins Maritimes - Alger  
Tél: 021 21 01 23 à 30 et 21 01 35 à 42  
Fax: 021 21 05 40 - 21 01 02 et 21 96 00  
www.safex.dz / dc@safex.dz / contact@safex.dz

Midi Libre N° 1992 | Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 - ANEP - 543 428

الصالون الدولي للسكن و العمران  
LE SALON INTERNATIONAL DU ESSAKANE  
ET DE L'IMMOBILIER

Promoteur immobilier - Finance - Entreprise de réalisation  
Bureaux d'études - Banques - Assurances - formation  
Médias



“ Entre croissance, développement et recherche ”

Du **22** au **25**  
-2013-

SAFEX, Pins Maritimes - Alger - Pavillon C

**CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE**

**TOMBOLA**  
Participez à une simulation bancaire et repartez avec un logement



www.rkagence-dz.com

Midi Libre N° 1992 | Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE BLIDA  
DAIRA DE MOUZAIA  
COMMUNE DE AIN ROMANA

**Avis D'attribution Provisoire**

Conformément aux dispositions de L'article N°49 et 125 du décret présidentiel

N° 10/236 du 07/10/2010 Modifié et complété par le décret présidentiel N° 12/23 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'APC de Ain Romana informe l'ensemble des soumissionnaires. Ayants répondre à l'avis d'appel d'offre N 08/2013 Dans les quotidien EI AJEWAE en date 25/08/2013 .et après analyse technique et financière des offres en date du : 30/06/2013 que le projet cité au tableau ci-dessous a été attribués provisoirement à l'entreprise suivante :

N° Ordre	Intitulé de l'opération	Dénomination et adresse de l'entreprise	Montant de l'offre		Délai de réalisation	Note attribuée	NIS	Observation
			Offre de l'entreprise	Offre après correction				
01	Aménagement et revêtement voies secondaires et aménagement urbain cite bordj émire abd el Kader sur 3850 m l 1 <sup>er</sup> tranche	Entreprise des travaux hydraulique bouZiani M'haMed mouZaia	17.787.217.50	17.787.217.50	08 mois	59 points	198209100067922	OFFRE Moins disant

Conformément au l'article N°114 et 125du décret présidentiel cité en haut , Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours auprès de la commission des marchés communale dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent Avis aux journaux et BOMOP..

NB : tout recours traduit après les délais réglementaires seront considérés comme non fondés

Midi Libre N° 1992 | Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 - ANEP - 543 680

**MIDI**  
Quotidien national d'information Libre



**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

LE PLF APPROUVÉ EN CONSEIL DES MINISTRES

# Priorité au logement et à l'emploi

*Le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2014, examiné et approuvé, dimanche, par le Conseil des ministres prévoit une croissance économique de 4,5% (contre 5% en 2013) et une inflation à 3,5% (contre 4% en 2013 et 9% en 2012), et « vise le maintien des grands équilibres budgétaires et la poursuite de la dynamique de réalisation du programme présidentiel de développement économique dans le cadre d'une vision cohérente de la poursuite de la relance dans tous les domaines », a précisé un communiqué du conseil.*



production nationale, réduire la pression fiscale, poursuivre la simplification des procédures administratives, le soutien au logement et continuer à encadrer l'investissement et le commerce ». Le projet de loi de finances 2014 vise ainsi à « poursuivre et renforcer les efforts en vue de répondre aux besoins des citoyens et notamment à leurs attentes les plus urgentes, à savoir : l'emploi et le logement », selon le communiqué du conseil des ministres. Le PLF prévoit également la poursuite de la politique de solidarité nationale, selon le communiqué.

Le 21 septembre dernier, le ministre des

Finances avait déclaré, dans un entretien à l'APS, que le gouvernement ne compte pas recourir à une réduction de ses dépenses d'équipement pour maintenir ses équilibres budgétaires, réitérant tout de même l'engagement du gouvernement à mener une politique budgétaire prudente avec des dépenses de fonctionnement bien maîtrisées. « A l'état actuel de notre économie, une réduction de nos dépenses d'équipement impacterait immédiatement et de manière négative la croissance, particulièrement dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, détruirait l'emploi et réduirait le pouvoir d'achat des

citoyens », a-t-il rassuré. L'enjeu consiste donc à « préserver l'équilibre budgétaire à moyen terme sur la base d'un prix acceptable du baril de pétrole permettant à la fois de sauvegarder les intérêts des générations futures tout en stimulant la croissance économique », a soutenu le premier argentin du pays.

M. Djoudi qui reconnaît que les dernières augmentations des dépenses publiques venaient appliquer des décisions « éminemment politiques », a insisté sur la nécessité de « garantir les équilibres budgétaires en contenant les dépenses de fonctionnement de l'Etat ».

Il a cependant noté que l'accroissement des dépenses ne résultait pas seulement des augmentations des salaires de la Fonction publique et des transferts sociaux, mais aussi des charges récurrentes générées par la réception des nouveaux équipements publics réalisés dans le cadre des programmes d'investissement engagés depuis 2001.

La loi de finances de 2013 a prévu 2.544,2 milliards (mds) DA, soit quelque 33,5 mds de dollars, de dépenses d'équipement. Ces prévisions sont en baisse de près de 10% par rapport aux dépenses prévisionnelles de 2012. Elle prévoit aussi un déficit budgétaire de près de 19% du PIB.

R. E.

Les dispositions législatives proposées par le projet de texte s'inscrivent dans « une démarche globale visant, entre autres, à encourager l'investissement, l'emploi des jeunes, la promotion de la

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

### Une cimenterie à Illizi ?

Il semble que les pouvoirs publics, à travers les sociétés de gestion des participations, pensent à réaliser une cimenterie et d'autres unités de matériaux de construction dans la wilaya d'Illizi.

La possibilité d'ouverture d'unités de fabrication de matériaux de construction, dont le ciment, au niveau de cette wilaya, a été au centre d'une rencontre de concertation tenue dimanche à Illizi. La rencontre s'est déroulée en présence des cadres du groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), de la société de gestion des participations (SGP) Est et Sud-Est, et des autorités et cadres locaux. Le Gica a arrêté un programme « ambitieux » pour la création d'unités de ce type dans différentes régions du pays, dont la wilaya d'Illizi qui dispose de larges potentialités en ce qui concerne les matières premières entrant

dans la fabrication du ciment, a indiqué son président directeur général, M. Yahia Bachir. Une équipe de géologues effectue actuellement des études de faisabilité, dans la perspective de création d'une cimenterie dans la commune de Bordj Omar Driss (700 km au nord d'Illizi), a-t-il fait savoir.

Le même responsable a fait part de la possibilité aussi d'ouverture au niveau local d'unités de production d'autres matériaux de construction, tels que le carrelage, le plâtre, le marbre et le parpaing de ciment.

Le P.-dg de la SGP Est et Sud-Est, Djamel Haffane, a, pour sa part, affirmé la disposition de la SGP à lancer, dans des délais proches, des unités de production dans la wilaya de Illizi, à l'instar de celles réalisées au niveau de certaines autres

wilayas du Sud (Ouargla, Tamanrasset, El-Oued et Biskra). Le wali de Illizi, Ali Madoui, a souligné, quant à lui, le retard accusé par certains projets de développement du fait justement du manque de ciment et de l'éloignement des points d'approvisionnement en la matière, avant d'afficher la disposition de la wilaya à contribuer à la concrétisation de cet ambitieux projet « tant attendu par la population locale ».

Le chef de l'exécutif de la wilaya d'Illizi a convié les responsables de ces deux institutions à examiner aussi l'éventualité de formation des jeunes de la région en vue de leur recrutement au niveau des unités projetées, et de la possibilité d'exporter les matériaux de construction à être produits dans la wilaya vers les pays limitrophes. Ont pris part à cette rencontre les respons-

ables locaux des secteurs du commerce, de l'énergie et des mines, du développement industriel et de la promotion de l'investissement.

R. E.

#### INVESTISSEMENT

### Les opportunités de partenariat en Algérie présentées à Prague

Les opportunités d'investissement et de partenariat existantes en Algérie ont été présentées par l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) lors d'un forum d'affaires organisé à Prague (République Tchèque).

Organisée sous le thème « L'Afrique émergente », la 5<sup>e</sup> édition du « East West Business Forum » auquel l'Andi a pris part pour la première fois, a permis aux participants d'examiner les possibilités d'investissement offertes dans les pays africains dont l'Algérie.

A cet effet, l'Andi a présenté une communication sur les opportunités d'investissement et de partenariat existantes en Algérie, ainsi qu'un exposé sur les incitations prévues en la matière.

Un exposé a été présenté sur l'investissement notamment dans les secteurs des hydrocarbures, de l'industrie et de l'ingénierie.

La rencontre a été l'occasion d'offrir à la communauté d'affaires tchèque l'opportunité de s'informer sur l'environnement de l'investissement et ses défis dans un certain nombre de pays africains. Dans ce cadre ont été abordées les initiatives du gouvernement tchèque en fonction des opportunités d'affaires en Afrique ainsi que les principaux secteurs ciblés.

## INCERTITUDE SUR LE BUDGET AMÉRICAIN

### La crise politique italienne affecte les principaux marchés financiers du monde

Les principales places financières mondiales étaient en nette baisse lundi, affectées par la perspective grandissante d'une paralysie gouvernementale aux Etats-Unis et une nouvelle crise politique en Italie qui risque de ressusciter les craintes sur la zone euro. Vers 8h GMT, la Bourse de Paris était en net recul, de 1,05%, tout comme celle de Londres, qui perdait 0,82%. Francfort reculait de 1,09%, Milan perdait 1,96% et Madrid reculait de 1,29%. En Asie, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé en baisse de 2,06%, la Bourse de Hong Kong de 1,28% et celle de Sydney de 1,66%.

Seule la Bourse de Shanghai a fini en hausse de 0,68% grâce à l'annonce lundi

par la banque HSBC d'une légère hausse de la production manufacturière en septembre. En cours de séance, Bangkok perdait 2,15%, Jakarta 1,30%, Manille 2,95% et Singapour 0,8%. Les investisseurs surveillent de près les Etats-Unis, où les parlementaires américains ont jusqu'à 4h GMT pour s'accorder sur un budget provisoire et empêcher une paralysie partielle de l'Etat fédéral dès mardi. « Les marchés s'attendent au pire et l'aversion au risque augmente », souligne dans une note le Crédit agricole. « Une semaine compliquée pour les investisseurs va débuter. Elle est essentiellement marquée par un risque politique », relèvent dans une note les économistes du courtier Aurel BGC.

L'Italie est, elle aussi, dans la ligne de mire des marchés, une nouvelle crise gouvernementale ayant éclaté samedi dans le pays avec la démission des cinq ministres membres du Parti de la Liberté (PLD, centre droit), décision inspirée par Silvio Berlusconi. Le chef du gouvernement Enrico Letta a annoncé qu'il poserait la question de confiance au Parlement mercredi. « Même si cette nouvelle crise politique n'est pas vraiment une surprise, elle ouvre la porte à une période de grande incertitude au moment où les inquiétudes sur la viabilité budgétaire et la faible performance économique du pays montent », estime Philippe Gudin, de Barclays.

## TIZI-OUZOU

**Réhabilitation  
du lycée****Fatma n'Soumer**

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'une enveloppe spéciale de 100 millions de dinars destinée à la réhabilitation du lycée Fatma-N'Soumer, a indiqué la Direction de l'éducation, précisant que les travaux de réhabilitation seront entamés l'été prochain, pendant les vacances scolaires, afin de ne pas perturber la scolarité des élèves. La Direction de l'éducation et le ministère de tutelle accordent un intérêt particulier à cet établissement, premier lycée de la ville de Tizi-Ouzou, qui a vu passer de grands noms de la guerre de Libération nationale tels que Krim Belkacem et Abane Ramdane, ainsi que l'écrivain, auteur de *La terre et le sang* et *Le fils du pauvre*, Mouloud Feraoun. Le lycée Fatma-N'Soumer, situé à la haute ville de Tizi-Ouzou, a ouvert ses portes en 1924. Il fait partie de la mémoire de la ville des Genêts, d'où le souci de sa préservation, a souligné la Direction de l'éducation. L'établissement a également contribué à la promotion de la culture par le biais de la chorale Djurdjura des filles du lycée Fatma-N'soumer, créée dans les années 1970, par le grand musicien auteur-compositeur et chanteur Cherif Kheddami, et dont faisait partie des chanteuses devenues populaires, à l'instar de Malika Domrane.

## BISKRA

**Surcharge  
des classes**

Une série de mesures ont été prises par la Direction de l'éducation de la wilaya de Biskra à l'effet d'atténuer le problème de surcharge des classes dans les trois paliers de l'enseignement, selon le directeur du secteur, Yakoubi Dahdouh. Il a précisé que des classes de collèges d'enseignement moyen (CEM) ont été retenues pour assurer des cours aux lycéens, tandis que certaines structures des établissements scolaires ont été réhabilitées et converties en salles de classes en plus de l'utilisation de "quelques salles de classe du secteur de la formation professionnelle". La réhabilitation de l'internat du technicum Saïd-Benchaïb de Biskra a aussi permis, selon M. Dahdouh, de "gagner huit nouvelles classes de cours" qui ont contribué à alléger la pression sur le lycée du chef-lieu de wilaya. Le responsable a précisé que le problème de surcharge des classes touche essentiellement, à Biskra, le cycle secondaire, et ajouté que sur 6.005 établissements des trois cycles de l'éducation, 423 sont concernés par la surcharge. Sur un autre registre, le directeur de l'éducation a indiqué que la wilaya de Biskra œuvre à "circonscrire" le phénomène de déperdition scolaire avec fermeté.

## M'SILA

**Extension des  
réseaux  
d'électricité  
et du gaz**

La wilaya de M'sila a bénéficié pour l'année 2013 de plusieurs projets d'extension des réseaux d'électrification rurale et de gaz naturel pour lesquels un investissement public de 633 millions de dinars a été consenti, ont indiqué les services de la wilaya. Les actions entreprises dans le cadre de l'extension du réseau d'électrification rurale, engagées pour un montant de 361 millions de dinars, ciblent 30 communes de la wilaya. S'agissant du gaz naturel, pas moins de 2.000 foyers seront raccordés au réseau de gaz naturel, au titre d'un programme de rattrapage dans plusieurs cités urbaines non encore alimentées, financé à hauteur de 272 millions de dinars. Le taux de couverture de la wilaya par le réseau du gaz naturel a connu une évolution "importante", passant de 21% en 1999 à 47% actuellement, ont encore fait savoir les services de la wilaya de M'sila.

APS

## GHARDAIA, STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES PAR LAGUNAGE

**Préservation de l'environnement  
et des ressources hydriques**

*Dans la commune de Guerrara (120 km à l'est du chef-lieu de wilaya de Ghardaïa), la station d'épuration des eaux usées (Step) par lagunage vient d'être mise en service.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Faisant partie intégrante d'un programme de préservation de l'environnement et des ressources hydriques des communes de la wilaya de Ghardaïa, cette structure, qui est réalisée sur une superficie de 160 hectares, à 6 km de Guerrara, sur la rive gauche d'Oued Zegrir, traitera près de 10.000 m<sup>3</sup>/jour à l'horizon 2015, avant de passer à 15.000 m<sup>3</sup>/jour en 2030, ont expliqué à l'APS les cadres du secteur des ressources en eau de la wilaya. Ce projet, d'un coût de 800 millions DA, traitera l'ensemble des effluents d'eaux usées des quartiers et tissus urbains de la région, dont la population est estimée à plus de 80.000 âmes, de protéger l'oued Zegrir qui traverse la commune de Guerrara des rejets d'eaux usées et de contribuer à la préservation des ressources hydriques de la région, a souligné le responsable chargé des projets des STEP à la Direction des ressources en eau de Ghardaïa. Construite par l'entre-

prise algérienne "Amenhyd", selon les normes universelles, cette station d'épuration est conçue de manière à traiter les eaux usées naturellement, au moyen de lagunage, et réutiliser les eaux ainsi traitées pour l'irrigation des périmètres agricoles afin de contribuer aux efforts de développement durable de la région, a expliqué Missoum Benritab. Renforcés de trois aérateurs par bassin qui seront mis en service temporairement, cette structure environnementale de lagunage naturel comporte six bassins d'aération, selon les résultats des analyses journalières de la qualité des eaux épurées, ainsi que de trois bassins de décantation pour assurer la bonne dégradation et deux bassins de finition nécessaires à l'élimination des microorganismes et à la rétention des solides susceptibles de subir une décantation. "Une fois les eaux épurées, avérées compatibles avec les exigences de l'environnement, elles seront réutilisées pour l'irrigation des périmètres agricoles de la région, et les engrais prélevés dans les bassins de décantation après séchage pour la fertilisation des sols", a ajouté, à l'APS, le même responsable. "Ce projet vient conforter le développement urbain de la commune de Guerrara, tout en veillant à la préservation de l'environnement, à la maîtrise des ressources hydriques et à l'extension des terres arables", a indiqué un jeune agriculteur de Guerrara qui s'est félicité de cet ouvrage qui garantit, outre la dépollution de l'oued

Zegrir, l'amélioration des conditions sanitaires de la population de cette localité. Au titre du programme spécial de développement des régions du sud, un investissement de plus de 5 milliards DA a été consenti par les pouvoirs publics pour la réalisation de quatre stations de lagunage, visant à traiter les eaux usées des localités urbaines de la wilaya de Ghardaïa. La station de lagunage naturelle dans la commune d'El-Atteuf au lieu dit Kef Edoukhan, mise en service en décembre 2012 pour la prise en charge des eaux usées de quatre communes de la vallée du M'zab (Daya Ben Dahoua, Ghardaïa, Bounoura et El-Atteuf), estimés à plus de 46.000 m<sup>3</sup>/jour, fait partie des projets environnementaux "de grande envergure". Pour prendre en charge les rejets domestiques des deux communes mitoyennes El-Ménéa et Hassi El-Gara, une station de lagunage d'une capacité de traitement de 30.000 m<sup>3</sup>/jour et une autre à Berriane d'une capacité de 12.000 m<sup>3</sup>/j viennent également d'être lancées.

Selon la Direction des ressources en eau de la wilaya, cet important investissement vise à améliorer les conditions de vie des citoyens des zones les plus urbanisées de la wilaya, à supprimer la pollution engendrée par l'évacuation des eaux usées et à préserver les nappes phréatiques dans ces zones.

B. M.

## DJELFA, DIRECTION DE L'ÉDUCATION

**803 nouveaux postes budgétaires dégagés**

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Djelfa a bénéficié, cette année, de 803 nouveaux postes budgétaires pour la couverture du déficit en encadrement pédagogique constaté dans les trois paliers de l'enseignement, a indiqué le responsable du secteur. "Nous venons de rendre publique la liste de 654 enseignants retenus à l'issue d'un concours de recrutement national, organisé dans le but de pourvoir ces postes", a précisé, à l'APS, M'hamed Mouaouia. Les lauréats seront orientés vers différents établissements de la wilaya, suivant les besoins exprimés par chacun d'eux, a ajouté le

responsable, signalant une autre opération de recrutement d'enseignants diplômés des écoles supérieures, pour lesquels un quota de 149 postes a été réservé, à raison de 62 postes dans le secondaire, 50 dans le moyen et 37 dans le cycle primaire. M. Mouaouia a souligné, à cet égard, l'effort consacré, notamment en vue de la couverture du déficit accusé par la wilaya en matière d'enseignants de la langue française, observant que le recrutement en la matière a beaucoup profité aux licenciés des lettres françaises. "Le recrutement d'enfants de la région qui jouissent du facteur stabilité sera d'un grand apport

pour le secteur, contrairement aux années précédentes où la wilaya recourrait à des encadreurs d'autres wilayas du pays", a observé M. Mouaouia. Dans le volet administratif, le directeur de l'éducation a annoncé l'ouverture des candidatures, dans les prochains jours pour un concours de recrutement d'agents professionnels, d'administrateurs et de laborantins, au profit desquels près de 500 nouveaux postes budgétaires ont été ouverts, cette année, suite, notamment, à la réception récente de 6 nouveaux lycées, 3 CEM et 20 blocs scolaires.

APS

ORAN, DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

# Un réseau informatique d'état-civil intercommunes prochainement



*En présence des secrétaires généraux des communes, le Directeur de la réglementation et de l'administration générale (Drag) de la wilaya d'Oran a annoncé le lancement d'un réseau informatique d'état-civil intercommunes, au plus tard en janvier prochain.*

PAR BOUZIANE MEHDI

"Ce réseau sécurisé sera mis en place pour faciliter les échanges entre les communes de la wilaya et une meilleure gestion de leurs services d'état civil", a souligné Rabah Aït Hacem lors d'une rencontre d'évaluation sur la mission du service public en application des instructions du Premier ministre. A ce propos, il a expliqué que "le câblage est terminé et le réseau ne sera opérationnel qu'avec l'autorisation du ministère de tutelle". Pour contribuer à la mise à jour des registres d'état-civil

à Oran, le Drag a annoncé également la mise en place prochaine d'un système Intranet communes-secteurs urbains, ajoutant que les services d'état-civil seront ouverts samedi au public, et ce pour l'ensemble des communes qui seront autorisées à faire deux équipes "pour en finir avec l'absentéisme enregistré dans les administrations et les entreprises". Ces deux dernières années des améliorations ont été enregistrées dans des secteurs urbains d'Oran et des communes, il a estimé nécessaire la poursuite des efforts d'ouverture de bureaux d'état-civil au sein d'institutions, à l'instar de ceux à la Cnas et à l'université. Selon le responsable, en 2012, la commune d'Oran, la plus grande d'Algérie a établi 1.500.000 actes d'état-civil en moins de 6 mois, mis à jour 26.000 mentions marginales et corrigé plus de 2.000 erreurs de transcription des noms, en plus du renouvellement des registres d'état-civil dans 22 communes, et il a confirmé l'ouverture, cette année, de 13 antennes administratives. Les délais de livraison des documents pour véhicules ne doivent en aucun cas dépasser les 72 heures pour les cartes grises immatriculées au niveau de la wilaya d'Oran et 22 jours pour ceux immatriculées hors wilayas,

selon le DRAG qui a, toutefois, relevé des carences notamment au niveau de certains secteurs urbains et communes, comme c'est le cas au secteur urbain de Sidi El Bachir (ex-Plateau) au centre-ville d'Oran, qui a connu un net recul en matière de prise en charge de l'état-civil, se référant à un rapport d'inspection de la Drag qui fait état de la signature du document S12 par le délégué du secteur urbain. A ce propos, il a déclaré l'annulation pure et simple des délégations de signature des délégués des secteurs urbains pour le S12, en rappelant que les services administratifs doivent être gérés par les fonctionnaires et non les élus locaux. Des instructions sont données également pour annuler les S12 pour les besoins du passeport signé par les délégués, a jouté le Drag qui a élargi le champ de délégation de signature, pour les résidences, aux fonctionnaires qui remplissent les conditions pour répondre à la demande de plus en plus croissante. Une rencontre d'évaluation similaire est prévue, aujourd'hui 1<sup>er</sup> octobre, avec les secrétaires généraux des daïras.

B. M.

BATNA, INVESTISSEMENTS AGRICOLES

## 238 projets concrétisés à Batna

Au total, 238 projets agricoles ont été concrétisés dans la wilaya de Batna entre janvier 2010 et le mois de mai dernier, pour un investissement global de l'ordre de 2,5 milliards de dinars, a-t-on appris mercredi auprès des services agricoles. Ces investissements ont permis de réaliser un taux de croissance de 33% par rapport au quinquennat 2005-2009, a souligné le chef du service de l'organisation de la production et du soutien technique à la direction des services agricoles, Hammoudi Benramdane. Cette croissance est promise, selon le même responsable, à un accroissement au regard du volume et de la cadence des investissements annoncés pour l'actuel exercice. Estimant que l'agriculture constitue la principale locomotive du développement de la wilaya de Batna, M. Benramdane a insisté sur la

nécessité d'encourager les investissements dans l'agroalimentaire, pour "accompagner" le bond qualitatif de l'agriculture et favoriser la création de richesses et d'emplois, tout en contribuant au renforcement de la sécurité alimentaire du pays. Ce bond qualitatif est le fruit de l'évolution, ces dernières années, des différentes filières du secteur notamment celles du lait, des céréales, des fruits et légumes, des viandes et de l'aviculture, contribuant du coup à l'extension de la superficie agricole exploitée, à la multiplication des forages, au désenclavement des populations rurales et, surtout, au développement et à la diversification de la production, a encore relevé ce responsable. Les services agricoles de la wilaya de Batna misent sur la réduction des terres en jachère qui représentent actuellement 30% des 744.000 hectares de la surfa-

ce agricole utile et prévoient d'augmenter de 74.000 hectares la superficie agricole exploitée (422.000 hectares) par la création et la mise en valeur de nouvelles exploitations, ainsi que par l'extension des surfaces irriguées pour les porter à 80.000 hectares (contre 50.000 actuellement). La wilaya de Batna qui a réalisé un saut considérable en matière d'économie agricole pourra, à la faveur des programmes et des projets dont elle a bénéficié, devenir un pôle agricole susceptible de drainer davantage d'investisseurs. Cela contribuerait, a-t-on estimé, de mieux valoriser le secteur, et de contribuer à la sécurité alimentaire, et de participer efficacement à la lutte contre le chômage, sachant que le secteur de l'agriculture emploie à l'heure actuelle plus de 120.000 personnes, a conclu le même responsable.

APS

OUARGLA

## 120 titres de concession agricole attribués à Mégarine

Plus de 120 titres de concession de terres agricoles ont été remis cette semaine à de jeunes agriculteurs dans la commune de Mégarine (170 km du chef-lieu de wilaya d'Ouargla), a-t-on appris auprès des services agricoles. L'opération concerne une superficie de 246 hectares attribuée, à raison de 2 hectares chacun, dans le cadre du programme de mise en valeur agricole par la concession, a précisé le responsable par intérim de la subdivision des services agricole de la daïra de Mégarine, Mohamed Tayeb Bennouh. Dans le même cadre, des travaux portant sur la réalisation de pistes d'accès et d'électrification, ainsi que le fonçage de 62 puits d'irrigation, sont en cours d'exécution, a-t-il ajouté. Selon le même responsable, les jeunes agriculteurs devront bénéficier pendant six mois, lors de la saison 2013-2014, d'une formation spécialisée dans le domaine d'agriculture au niveau du centre de formation professionnel (CFPA) de Mégarine. La superficie attribuée constitue une partie d'une surface globale de 3.518 hectares, répartie en 6 lots, 3 pour Mégarine, 2 dans la localité de Ghmara et 1 dans celle d'El-ksour, destinée à la concession agricole au niveau de la commune de Mégarine, a expliqué M. Bennouh. Une opération similaire, à lancer prochainement sur un lot de 500 ha prévu pour 125 jeunes (4 ha chacun), est actuellement en phase des études techniques, a-t-il ajouté. La daïra de Mégarine dispose actuellement d'une surface agricole de 7.884 hectares, dont 1687,80 h exploitées (825,15 ha de manière traditionnelle et 835,68 ha par la mise en valeur agricole), selon le même responsable.

TÉBESSA

## 4 nouveaux pôles urbains...

Quatre pôles urbains destinés à recevoir des logements et de nouveaux équipements publics, viennent d'être créés dans la wilaya de Tébessa dans le cadre de l'extension des plans directeurs d'aménagement urbain (PDAU), a indiqué le wali, Mabrouk Beliouz, mardi à l'APS. D'une superficie globale de 2.500 hectares, ces nouveaux espaces urbains ont été aménagés dans les communes de Boulhaf Dyr, d'El-Hammamet et de Tébessa (deux pôles), a précisé le responsable, soulignant que ces pôles sont appelés à "restructurer, à maîtriser et à orienter le développement du tissu urbain dans ces localités". La récupération de ces assiettes "s'insère dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme national portant sur l'actualisation et la mise à niveau des instruments d'urbanisme, à travers toutes les wilayas du pays", a encore indiqué M. Beliouz. Le wali de Tébessa a également rappelé que le pôle de Boulhaf Dyr est appelé à abriter, en plus des structures publiques envisagées, un nouveau pôle universitaire de 8.000 places pédagogiques et une résidence de 10.500 lits. Quelque 900 millions de dinars ont été consacrés, entre 2012 et 2013, à l'amélioration urbaine à travers la wilaya de Tébessa, permettant notamment la création et/ou la réhabilitation des réseaux divers, la réfection et la modernisation de l'éclairage public, l'aménagement extérieur des cités d'habitation et à la création d'espaces verts, a signalé le même responsable.

## ...3 nouveaux lycées réceptionnés avant fin 2013

Trois nouveaux lycées seront réceptionnés avant la fin de l'année en cours dans la wilaya de Tébessa, a-t-on annoncé, à la direction de wilaya de l'éducation (DEW). Ces établissements scolaires en phase d'achèvement à El Meridj, Negrine et Tébessa, sont destinés à améliorer les conditions de scolarisation dans ces localités, et à réduire le phénomène de surcharge des classes, a-t-on souligné de même source. Le secteur de l'éducation gère actuellement, dans cette wilaya, 35 lycées, 105 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 345 écoles primaires fréquentées depuis la dernière rentrée scolaire par un total de près de 152.000 élèves, a-t-on également précisé. S'agissant de l'encadrement pédagogique, la même source a indiqué que le secteur a été renforcé lors de la dernière rentrée par 328 enseignants dont 135 pour le cycle primaire, 119 pour palier moyen et 74 pour le secondaire. Les services de la direction de l'éducation ont rappelé que la wilaya de Tébessa a bénéficié, au titre du programme quinquennal 2010-2014, de l'inscription de 17 lycées, de 12 CEM et de 383 salles de classe pour le cycle primaire.

APS

## ELECTIONS EN AUTRICHE

## L'extrême droite en hausse

La grande coalition entre sociaux-démocrates et conservateurs en Autriche accuse le revers le plus cuisant de son histoire lors des élections législatives de dimanche en raison d'une montée de l'extrême droite, mais devrait se maintenir au pouvoir, selon de premières estimations. Selon des estimations des instituts Arge et Sora, les sociaux-démocrates du SPÖ arrivent en tête (26,4% à 26,7%) des suffrages, soit environ trois points de moins qu'il y a cinq ans. Son traditionnel allié gouvernemental, le Parti populaire (ÖVP, démocrate-chrétien), perd plus de 2 points (23,6 à 23,8%).

Les deux grands partis du centre devraient néanmoins pouvoir reconduire un gouvernement de coalition : selon Sora, ils rassembleraient 97 sièges sur les 183 que compte le Conseil national, la chambre basse du parlement autrichien.

Le scrutin est marqué par la forte progression du principal parti d'extrême droite FPÖ, qui gagne plus de quatre points (21,9 à 22,4%).

## MALI, TENTATIVE D'ATTENTAT AVORTÉE À KIDAL

## Le kamikaze tué



Un kamikaze s'est tué en manipulant accidentellement dimanche sa ceinture explosive à Kidal, ville du nord-est du Mali où il comptait commettre un attentat, ont indiqué un responsable local et une source militaire africaine.

"Le kamikaze portait sa ceinture. Il a fait une mauvaise manipulation, la ceinture a explosé et il s'est tué sur le coup avant d'aller commettre un attentat en ville", a affirmé un responsable au gouvernorat de Kidal, cité par une agence de presse française.

La source militaire africaine a confirmé cette information, en précisant que le kamikaze était dans un entrepôt abandonné dans le nord de la ville. Le kamikaze "portait sa parure (...) lorsqu'il qu'il a sûrement fait une mauvaise manipulation.

Il est mort sur le coup", a poursuivi cette source militaire. Elle a ajouté que "des éléments de la Minusma (mission de l'Onu au Mali) sont arrivés sur place pour constater les faits".

## PAKISTAN, ATTENTAT À LA BOMBE

## 38 morts et une centaine de blessés à Peshawar



*Des lambeaux de chair, des flaques de sang, des éclats de verre tapissaient le sol après cet attentat qui a embrasé les étals du marché, a constaté un journaliste de l'AFP sur place. "L'explosion était si puissante qu'elle nous a soufflés, moi et mon neveu, de quelques mètres", a confié Muhammad Sajjad, un Pakistanais de 26 ans qui était en train d'acheter une glace lorsque la mort s'est invitée au bazar. "Ceux qui sont impliqués dans le meurtre d'innocents sont dépourvus d'humanité" et ne peuvent agir au nom d'aucune religion, a déclaré dans un communiqué le Premier ministre pakistanais, Nawaz Sharif, en déplacement à New York. Cet attentat est le troisième en une semaine à Peshawar. Dimanche dernier, 82 personnes avaient péri dans un double attentat suicide contre une église du centre-ville, attaque la plus meurtrière contre la minorité chrétienne au Pakistan. Vendredi, l'explosion une bombe placée dans un autobus transportant des fonctionnaires avait fait 18 morts. Ces violences interviennent alors que le gouvernement pakistanais a proposé des pourparlers de paix aux talibans du Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP) afin de mettre un*

**A**u moins 38 personnes ont été tuées et près d'une centaine d'autres blessées dimanche dans un attentat à la bombe à Peshawar, le troisième en une semaine dans ce carrefour du nord-ouest pakistanais, près de la frontière afghane. Une voiture bourrée d'explosifs a détoné en fin de matinée dans le bazar animé de Kissa Khwani de Peshawar, ville minée par des attentats à répétition des talibans pakistanais. Selon l'hôpital Lady Reading, où ont été transportées les victimes, l'attentat a fait 38 morts et plus de 90 blessés. L'attentat, qui n'avait pas été revendiqué en fin de journée, a eu lieu près d'un poste de police, mais les autorités ignorent si ce dernier en était la cible. Selon Shafqat Malik, chef des démineurs, l'attaque visait plutôt le bazar achalandé. Des lambeaux de chair, des flaques de

terme à six années d'insurrection ayant fait des milliers de morts dans le pays. Les talibans, afghans et pakistanais, et d'autres groupes islamistes armés liés à Al-Qaïda, ont fait des zones tribales pakistanaises, une région montagneuse située entre Peshawar et l'Afghanistan, un de leurs sanctuaires. Ces régions sont régulièrement bombardées par les drones américains. Encore dimanche, trois insurgés présumés ont été tués dans des tirs de ces avions sans pilote à Dargamandi, près de Miranshah, chef-lieu du Waziristan du Nord, une zone tribale pakistanaise considérée comme la plaque tournante des djihadistes dans la région. Les Etats-Unis considèrent ces frappes comme un aspect vital de la lutte contre les talibans et les combattants d'Al-Qaïda dans les zones tribales frontalières de l'Afghanistan, mais le Pakistan s'insurge régulièrement contre ces pratiques qui violent selon lui sa souveraineté. Outre les attentats à Peshawar, le Pakistan a été endeuillé cette semaine par deux puissants séisme ayant fait près de 400 morts au total dans la province du Baloutchistan.

R. I./Agence

## SYRIE, ARMES CHIMIQUES

## Assad affirme qu'il se conformera à la résolution de l'Onu

**L**e président syrien Bachar el-Assad a affirmé que son pays se conformerait à la résolution des Nations unies sur les armes chimiques adoptée vendredi à New York, selon ses propos rapportés dimanche par l'agence officielle Sana. "Bien sûr, nous allons la respecter et notre histoire prouve que nous avons toujours respecté notre signature sur tous les traités que nous avons signés", a-t-il déclaré au journaliste de la télévision italienne Rai 24 qui lui demandait si son pays se conformerait à la résolution 2.118 de l'ONU. Il a ajouté que l'Europe n'avait pas la capacité de jouer un rôle dans le processus de la conférence de paix sur la Syrie dite Genève

2. "Franchement, la plupart des pays européens n'ont pas la capacité de jouer un rôle dans Genève 2, car ils ne possèdent pas les atouts nécessaires pour réussir dans ce rôle", a-t-il affirmé dans un entretien à Rai 24. Il a aussi estimé que le rapprochement entre les États-Unis et l'Iran, amorcé lors de l'Assemblée générale de l'Onu à New York, était "positif" pour son pays, toujours selon les propos rapportés par l'agence. "Si les Américains sont honnêtes dans leur rapprochement avec l'Iran, les résultats seront positifs en ce qui concerne la crise syrienne et toutes les crises dans la région", a-t-il déclaré à la chaîne de télévision italienne.

## Les experts sur place mardi

Des experts internationaux en armes chimiques lanceront mardi en Syrie l'une des opérations de désarmement les plus ambitieuses, après la promesse du régime de se débarrasser de son arsenal chimique. Dans le même temps, les violences ne connaissent aucun répit dans le pays, avec un raid aérien du régime contre un lycée, dimanche dans le nord, qui a fait au moins 16 morts dont 6 élèves, et des combats entre rebelles et soldats sur plusieurs fronts, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

R. I./Agence

ESSAI DU NOUVEAU PEUGEOT 2008 DE 1.6 VTI ET 1.6 E-HDI

## Le nouveau mini SUV sur les routes du Chenou



Après les routes d'Alsace, voilà que la filiale algérienne de la marque au lion nous concocte un programme riche et intéressant. Un test drive local qui nous emmène directement vers le mont Chenoua, dans la wilaya de Tipaza. Après un premier test drive sur les autoroutes de la capitale, la délégation prend la route de Nador, Hadjout, Sidi Rached jusqu'au Mausolée royal de Maurétanie ou Tombeau de la ChrétiennePage 12

### USINE RENAULT D'ORAN

**Renault Algérie production confirme ses engagements avec le démarrage des travaux**



**RENAULT**

### VOLVO TRUCKS

**Le constructeur suédois dévoile son modèle VM 4<sup>e</sup> génération**



PAGES ANIMÉES PAR ALI ZIDANE

ESSAI NOUVEAU PEUGEOT 2008 DE 1.6 VTI ET 1.6 E-HDI

## Le nouveau mini SUV sur les routes du Chenoua

Après les routes d'Alsace, voilà que la filiale algérienne de la marque au lion nous concocte un programme riche et intéressant. Un test drive local qui nous emmène directement vers le mont Chenoua, dans la wilaya de Tipaza. Après un premier test drive sur autoroutes de la capitale, la délégation prend la route de Nador, Hadjout, Sidi Rached jusqu'à Mausolée royal de Maurétanie, ou Tombeau de la Chrétienne.

La délégation s'est dirigée par la suite vers le port de Tipaza pour un déjeuner sur l'îlot situé à quelques centaines de mètres du port. La journée test drive du Peugeot 2008 s'est achevée par une balade au barrage de Boukourdène, un lieu très prisé par les familles et où des « shooting photos » ont été réalisés par les journalistes présents au milieu d'une ambiance familiale et conviviale.

Pour revenir au nouveau véhicule de la marque au lion, il présente une sculpture très élégante et sophistiquée des ailes et du flanc, qui évoque des qualités athlétiques évidentes. Les généreuses surfaces vitrées, dont le toit panoramique, promettent un espace intérieur spacieux et ouvert sur son environnement. L'arrière associe élégamment la robustesse au dynamisme. Le volume du coffre, au seuil de chargement bas, est surplombé par un pavillon au bosselage dynamique, inspiré par RCZ. Le large hayon est encadré de feux solidement armés à la carrosserie. « Flottant à l'intérieur de leur logement, les trois grilles lumineuses éclairées à leur base par des LED semblent être en sustentation », est-il encore indiqué sur la missive.

La 2008 réinvente les standards des véhicules volumineux sur le segment des petites voitures. Innovant dès le premier regard, il parvient à marier les univers. Le parti-pris stylistique fort affirme son identité au service de la praticité, du volume et de l'expérience de conduite. La



verticalité plus marquée de la face avant par rapport à la berline, les phares qui reprennent les caractéristiques stylistiques des derniers concepts de la marque, le capot nervuré, les coques de rétroviseurs chromées, la « vague » de profil qui émerge au-dessus des portes arrière et qui se trouve accentuée par une pièce, elle-aussi chromée, qui se prolonge sur le becquet, le bossage du toit ou encore les feux et leurs trois grilles lumineuses ver-

ticals autant d'éléments de style bien intégrés qui rendent l'engin homogène. « L'habitacle est repris de la 208 avec une console centrale et un volant multifonctions, à la taille réduite pour ce genre de véhicule. Au milieu de cette planche de bord, un écran tactile de 7 pouces, de série dès le second niveau de finition, commande l'ensemble des fonctionnalités de connectivité, comme sur la 208 », est-il indiqué sur le communiqué de presse

de la marque au lion. Au cours du point de presse, le directeur général de Peugeot Algérie, Pierre Foret, ambitionne de vendre plus de 2.000 unités de ce modèle d'ici à la fin de cette année : « une vingtaine de commandes », ajoute le conférencier, ont été enregistrées depuis le lancement de la pré-campagne en juillet ». Quant aux résultats du mois d'août, il dira que 4.106 facturations ont été établies pour un « mois honorable ». Quant à la Peugeot 308 en version Sportium, pas moins de 500 unités ont été écoulées. La 301 poursuit sa conquête selon le conférencier, avec pas moins de 18.000 ventes enregistrées depuis le début de sa commercialisation, alors que la 208 a su assurer la succession de sa sœur, la 207. Le moteur à trois cylindres se vend très bien, selon les dires du DG de Peugeot Algérie, puisqu'il représente plus de 50% des ventes de la Peugeot 301. « Nous n'avons eu aucun retour sur ce modèle-là », assure-t-il. Quant aux nouveautés annoncées pour 2014, le client aura droit à la toute nouvelle 308 dont le lancement mondial aura lieu aujourd'hui même à Frankfurt (Allemagne). Cette nouvelle berline est prévue pour notre marché au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, alors que le SUV 3008 facelift fera son apparition début 2014. La 2008 est disponible en une seule finition, à savoir l'Allure déclinée en deux motorisations : la 1.6 VTI de 120 ch, au prix de 1.839.000 DA, et la 1.6 e-Hdi (Stop & Start) de 92ch au tarif de 1.969.000 DA.

USINE RENAULT D'ORAN

### Renault Algérie production confirme ses engagements avec le démarrage des travaux



Le démarrage officiel des travaux de réalisation de l'usine de Oued Tlalat d'Oran, à compter de ce jour, illustre la volonté et l'engagement du groupe Renault et de ses partenaires algériens de contribuer au développement de la filière automobile en Algérie. La production de Nouvelle Symbol, qui doit démarrer en novembre

2014, sera destinée au marché local, le deuxième plus grand marché du continent africain avec plus de 300.000 véhicules vendus depuis le début de l'année 2013. La première phase de recrutement des futurs opérateurs de fabrication de l'usine a également débuté. Renault et ses partenaires algériens ont annoncé la création de plus de 350 emplois directs correspondant à une première capacité de production de 25.000 véhicules par an dans la première phase du projet. A l'issue d'une série de séances d'information puis de tests de qualification, l'Agence nationale pour l'Emploi (Anem) a déjà réalisé une première sélection de candidats potentiels. Les candidats retenus seront ensuite formés aux métiers de l'automobile par des formateurs experts de Renault et par le centre de formation CFPA de Oued Tlalat/Oran. Renault et ses partenaires algériens sont en effet très attachés à la formation des équipes sur place, qu'il s'agisse des opérateurs de fabrication ou des sous-traitants, car elle constitue un enjeu majeur garant du succès de ce projet industriel. Ainsi, côté sous-traitants, l'objectif est de soutenir le développement de la sous-traitance locale, axe majeur du développement industriel en Algérie, tout en transmettant aux entreprises choisies la technologie de Renault et son expertise en matière de qualité et de compétitivité. « Nous sommes fiers au sein de la société commune Renault Algérie Production de contribuer, grâce à ce projet, au développement de la filière automobile en Algérie et je tiens à féliciter d'ores et déjà notre équipe et nos partenaires pour le dynamisme et l'engagement dont ils font preuve pour faire de ce lancement une réussite », déclare Bernard Sonilhac, Président-directeur général Renault Algérie Production - RAP Spa. Symbol, qui a été renouvelée en mars 2013, remporte un franc succès en Algérie. La Nouvelle Symbol apporte de nettes avancées en termes de tenue de route, habitabilité, design plus attractif, équipements plus modernes, confort et technologie.

VOLVO TRUCKS

## Le constructeur suédois dévoile son modèle VM 4<sup>e</sup> génération

Volvo Trucks a dévoilé son modèle VM de quatrième génération destiné au Brésil et à l'Amérique latine. Dans sa nouvelle version, le VM, qui a véritablement révolutionné le marché brésilien depuis son lancement en 2003, accomplit un grand pas en avant en termes de design et d'innovation technologique.

Le VM de nouvelle génération offre en option des configurations à quatre essieux garantes d'une capacité de chargement accrue.

« Les sommes constamment investies dans l'actualisation de la gamme VM témoignent clairement du succès remporté par le modèle VM sur les marchés brésilien et latino-américain », déclare Francisco Mendonça, directeur de la gamme de modèles VM pour Volvo Trucks au Brésil.

Dans le cadre du lancement du nouveau VM, Volvo Trucks propose des modèles à quatre essieux, disponibles en configuration 8x2 ou 8x4. L'arrivée de ces nouvelles configurations contribue à accroître nettement la capacité de chargement du VM en portant son poids total en charge à 29 tonnes.

Les versions 8x2 et 8x4 du nouveau et très polyvalent VM conviennent parfaitement à toute une série d'applications de transport routier moyenne distance ou d'applications plus spécialisées pour être utilisées notamment comme malaxeur de béton, tombereau de chantier ainsi que dans la distribution régionale. Les clients peuvent opter pour des VM à quatre essieux animés par des moteurs de 270 ou 330 ch offrant un large choix de boîtes de vitesses, de six à 12 rapports.

**Le Volvo VM est disponible en 4x2, 6x2 et 6x4.**

Les porteurs et tracteurs VM de quatrième génération reprennent nombre des éléments de design extérieur des nouveaux modèles lancés en Europe.

« Les nouveaux VM adoptent ce que l'on appelle la nouvelle « identité visuelle » de Volvo, qui veut que les modèles Volvo partagent différents éléments de design visant à créer une réelle unité stylistique au sein de la gamme de produits », explique Bernardo Fedalto, directeur véhicules industriels chez Volvo au Brésil.

Leurs feux de jour à LED en V, semblables à ceux que l'on retrouve sur l'ensemble des nouveaux modèles Volvo, garantissent une meilleure visibilité. Leurs boucliers entièrement



redessinés restent fidèles à l'identité stylistique de la marque tout en intégrant des matériaux plus modernes et plus robustes.

A l'intérieur de la cabine, le nouveau VM se montre parfaitement digne de son prédécesseur en offrant la meilleure ergonomie de sa catégorie, tout en inaugurant de nouveaux tissus, motifs et panneaux de garnissage. Des solutions après-vente garantes d'une plus grande facilité utilisation et de plus faibles coûts

d'exploitation. En Amérique latine, Volvo Trucks a choisi d'assortir le nouveau VM de toute une série de solutions après-vente. Volvo propose notamment des contrats de maintenance préventive, le programme de service d'urgence VOAR et un programme de reconditionnement de pièces destinées à maximiser le temps d'exploitation des véhicules et la rentabilité des sociétés de transport.

PEUGEOT ALGÉRIE

## Lancement de la 208 GTI aux 200 ch

Présentée au dernier Salon de l'automobile d'Alger, la Peugeot 208 GTI vient d'être officiellement lancée en Algérie. C'est à la faveur d'un événement sportif qui s'est tenu, vendredi dernier, au Karting à Bordj El-Kiffan (Alger) que les journalistes ont découvert ce nouveau bijou de la marque au lion. Sportive compacte de 3 portes, la 208 GTI embarque un bloc moteur essence turbo compressé 1.6 THP de 200 ch.

Le choix d'un circuit de karting n'est pas fortuit dès lors que la nouvelle lionne compte rééditer les exploits de la mythique 205 GTI, celle qui a fait les beaux jours de la marque au lion à travers le monde. La Peugeot 208 dans sa version GTI garde intact le design de la 208 GTI et les traits de la version classique du véhicule mais affiche de nombreux signes distinctifs comme les projecteurs avant halogènes dotés d'un guide de lumière de dernière génération flat-guide, les clignotants et éclairage diurne à LED, la petite calandre noir chromée et avec un jonc inférieur de couleur rouge ou encore le sigle Peugeot en lettres rouges.

Le nouveau acquéreur de ce « bijou » trouvera également un bas de caisse renforcé et imposant avec élargisseur d'ailes, des jantes alliage en aluminium de 17 pouces avec étriers de freins en rouge, un becquet de toit, une double sortie d'échappement chromée trapézoïdale et enfin, le fameux sigle GTI chromé rouge incrusté sur la malle.

L'habitacle de cette 208GTI qui fera, sans aucun doute, parler d'elle, est sportif avec un maillage de cuir et de tissu et une association de teintes : noir, rouge et chrome



satins. Le garnissage intérieur comporte des sièges sport en cuir siglés GTI avec des lignes rouges sur l'assise et maintiens latéraux rouges, une planche de bord noir à sur-piqures rouges où en retrouve, entre l'écran tactile et le combiné, un décor en dégradé rouge qui tire vers le noir.

Le conducteur du bolide de 200 CV pourra également se « régaler » du petit volant siglé « GTI », du décor des aérateurs peint en noir laqué, du pommeau de levier de vitesses aluminium en chrome satin est orné d'insert latéral rouge ou encore du seuil de porte « Peugeot », du

fond de compteurs en aluminium ou encore des multiples surpiqures GTI rouges.

En somme, un véhicule orienté vers la sportivité. Côté sécurité, la 208 GTI sera dotée de toute la panoplie à savoir l'Abs, l'ESP, l'AFU, mais également un régulateur et limiteur de vitesse et aide au stationnement arrière. La 208 GTI, commercialisée depuis ce début de semaine, est tarifiée au prix de 2.249.000 DA. Elle est disponible en différents coloris, à savoir blanc, gris aluminium métallisé, rouge rubis métallisé, gris shark métallisé et bleu virtuel métallisé.

SOVAC

### Remise de 60.000 DA sur la Volkswagen Polo Life et livraison en... 1 heure chrono

Chez Sovac jusqu'au 3 octobre 2013, Volkswagen fait profiter ses clients d'une promotion flash incluant une remise spéciale sur la Polo Life. Les clients désireux d'acquiescer une Volkswagen Polo Life bénéficieront d'une remise spéciale de 60.000 DA. Cette promotion exceptionnelle est valable dans tout le réseau Sovac, avec une livraison express en seulement une heure sous réserve de la disponibilité des couleurs en stock. Ainsi, la Volkswagen Polo Life, avec un moteur 1.4 essence de 85CH à 5000tr/min pour un couple maxi de 132 Nm - 3800tr/min, dont le prix est de 1.659.000 DA TTC, sera proposée avec la remise au tarif de 1.599.000 DA TTC. A travers tout son réseau sur le territoire national

**Livraison en 1 heure chrono !**

Cette opération qui dure depuis une semaine concerne uniquement la Volkswagen Polo Life et se généralise sur tout le réseau Sovac.

Les clients désirant acquiescer une Volkswagen Polo Life pourront se faire livrer en seulement 1 heure avec le prix remis. Cette opération concerne les réseaux suivants : Alger, Oran, Blida, Boumerdes, Tipaza, Djelfa, Tizi-Ouzou, Ghardaïa, Sidi Bel-Abbès, Bordj Bou-Argeridj, Sidi Moussa et Ain El-Beïda à Oum El-Bouaghi.



## Une Lamborghini miniature en or mise en vente pour... 54 milliards de centimes

Proposée depuis deux ans, une Lamborghini Aventador à l'échelle 1/8<sup>e</sup> taillée dans l'or avec des diamants incrustés sera mise en vente pour 5,4 millions d'euros ! Oui, vous avez bien lu, ce modèle réduit est 15 fois plus cher que la version de route. Exposant

son prototype de modèle réduit qui a nécessité 18 mois de travail à Dubaï - et ensuite à Abu Dhabi - le concepteur a déjà proposé un prix de base : 26,75 millions de dirhams, soit l'équivalent de 5,37 millions d'euros, dont 485.000 euros seront reversés à une association caritative. Le supercar ita-

lien sera techniquement identique et sera recouvert de 25 kg d'or, ses jantes recouvertes de platine et d'or. 1.400 diamants seront incrustés dans les sièges ainsi que d'autres pierres précieuses intégrées dans les optiques avant et arrière. A elles seules, les pierres coûteraient 1,2 million d'euros.



## LOMBALGIES

# Une douleur souvent invalidante

*Très fréquentes, les douleurs dans le bas du dos - lombalgies - touchent les vertèbres lombaires. Le plus souvent bénigne, la douleur dans le bas du dos disparaît spontanément en quelques semaines. Mais parfois, elle perdure.*

**O**n distingue trois types de lombalgie aiguë, subaiguë et chronique... Lorsque la douleur dure plusieurs semaines, elle est dite aiguë et l'on parle de lumbago (tour de reins).

Bien qu'elle soit de courte durée, cette douleur peut être très intense et invalidante.

Une douleur qui persiste entre 1 et 3 mois tout en s'accompagnant de périodes d'accalmie est dite lombalgie subaiguë.

Enfin, la lombalgie chronique désigne une douleur progressive et qui persiste ou récidive durant plus de 3 mois.

## Les causes possibles

La lombalgie aiguë est le plus souvent causée par une blessure au dos, induite lors de la pratique d'un sport, d'un travail physique, en tentant d'atteindre un objet placé en hauteur ou en voulant soulever une charge trop lourde.

Dans 90% des cas, ces situations n'entraînent pas de lésions et la douleur disparaît spontanément en quelques semaines.

Plus rarement, il arrive que ces blessures induisent des lésions au niveau des disques intervertébraux, des vertèbres, des muscles, des ligaments, etc., d'où la persistance de la douleur et la nécessité de consulter pour identifier la cause de la lombalgie, désormais « chronique ».

## Les causes les plus fréquentes

Une lésion d'un muscle, d'un tendon ou d'un ligament.

C'est souvent le cas lors d'une torsion inhabituelle ou lors de la réalisation de mouvements répétitifs.

Une hernie discale ou glissement d'un



disque intervertébral qui, en faisant sailli à l'extérieur, comprime un nerf, notamment le nerf sciatique.

Les mauvaises postures sont fréquemment à l'origine d'une hernie discale, mais également le surpoids, la grossesse et la

dégénérescence discale.

Une dégénérescence discale, liée au vieillissement des disques et qui s'observe plus particulièrement chez les personnes de plus de 60 ans, certains sportifs ou chez les personnes exerçant des activités faisant

pression sur la colonne vertébrale.

Une malformation de la colonne vertébrale.

Un tassement des vertèbres lié à l'ostéoporose.

De l'arthrose et de l'arthrite, certains traumatismes inflammatoires pouvant causer des douleurs et des raideurs dans le bas du dos.

## Symptômes à surveiller...

Douleur subite avec contraction musculaire après le port d'une charge lourde ou après un faux mouvement : il s'agit souvent d'une lésion musculaire, d'une entorse ligamentaire ou du déplacement d'un disque.

Douleur irradiant dans la ou les jambes s'intensifiant lors de la toux ou à l'effort : Une douleur matinale nécessitant un déverrouillage : arthrose, lésion musculaire.

Une douleur intense nocturne : inflammation, tumeur...

## Quand consulter ?

Lorsque la douleur perdure, afin de rechercher la cause et éviter qu'elle ne devienne chronique.

Lorsque la douleur résiste aux traitements habituels : analgésiques, anti-inflammatoires.

Après un traumatisme : chute, coup sur le dos...

En cas de symptômes associés : troubles intestinaux, urinaires, douleurs thoraciques, perte de poids inexplicable, fièvre, perte de sensibilité des organes du bassin, etc.

## FLATULENCES

# Que faire contre les gaz gastro-intestinaux ?

**T**outes nauséabondes et bruyantes qu'elles soient, les flatulences résultent d'un mécanisme tout à fait normal. Inutile de réprimer à tout prix ces gaz gastro-intestinaux : cela risquerait de perturber la bonne marche de notre digestion.

Notre flore intestinale est la première responsable de la production des flatulences. Composée d'une myriade de bactéries membres à part entière de notre système digestif, elle participe à la dégradation des aliments que nous ingérons.

En effectuant leur travail, une partie de ces bactéries libèrent des gaz. Du méthane, de l'hydrogène mais aussi des gaz sulfurés, d'où l'odeur désagréable généralement associée aux flatulences.

L'air que nous ingérons en mangeant et le CO<sub>2</sub> contenu dans les boissons pétillantes entraînent aussi l'apparition de gaz gastro-intestinaux. Certaines personnes développent des flatulences car elles avalent trop d'air via leur tube digestif. On parle alors d'aérophagie, un trouble qui peut, entre autres, être favorisé par le tabagisme et le fait de chiquer.

## Pas tous égaux face aux flatulences

La flore bactérienne, tout comme les habitudes alimentaires, varie d'un individu à l'autre. Dès lors, certaines personnes sont plus sensibles aux flatulences que d'autres. Modifier son alimentation et sa manière de manger permet généralement de soulager une production excessive de gaz gastro-intestinaux.

Bien mâcher sa nourriture favorise la prédigestion des aliments et facilite leur dégradation par l'intestin. De même,



prendre ses repas régulièrement tout au long de la journée évite de surcharger l'estomac en avalant une trop grande quantité de nourriture à la fois.

Pour les plus sensibles, il conviendra de limiter les quantités ingurgitées et de multiplier la fréquence des repas en s'accordant une petite collation en fin de matinée et d'après-midi.

Certains aliments ont une fâcheuse tendance à augmenter la production de gaz gastro-intestinaux. Les écarter réduit

l'apparition des flatulences :

Les légumineuses : flageolets, lentilles, pois chiches... ; Certains légumes : choux, petits pois, pommes de terre... ;

Les aliments gras : viandes rouges, chocolat... ;

Les plats épicés ;

Les boissons gazeuses.

## Quand faut-il consulter en cas de flatulences ?

Parfois, malgré une modification des habitudes alimentaires, les flatulences persistent. Si elles s'accompagnent de douleurs, de ballonnements intempestifs, de constipation et/ou de diarrhée, mieux vaut consulter un médecin afin d'exclure :

Un déséquilibre de la flore intestinale (diarrhée chronique, pullulation bactérienne...).

Des probiotiques pourront aider à résoudre le problème ; Une intolérance au lactose, une incapacité partielle ou totale à digérer un glucide contenu dans le lait et les produits dérivés.

Un régime pauvre ou dépourvu de lactose sera dès lors à convenir ;

Un syndrome de l'intestin irritable, un trouble chronique associé à un passage trop rapide ou trop lent des aliments au sein du tube digestif.

Les causes de cette affection sont encore floues, mais des facteurs psychologiques comme le stress semblent favoriser son développement ;

Certaines maladies chroniques de l'intestin telles que la maladie de Crohn.

SEPTIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DU FILM ARABE D'ORAN

# Square Port Saïd : entre émigration et errance !

*"Square Port Saïd" est un appel de l'Algérie à ses enfants d'y rester. L'objectif de ce court métrage est doublé d'une préoccupation majeure : sensibiliser à diminuer, sinon arrêter, le nombre de harraga.*

PAR IDIR AMMOUR

Le phénomène social de l'immigration dite illégale au prisme des discours officiels, politiques et médiatiques, mais aussi dans les différentes figurations qu'en donne l'œuvre d'art, a été le thème du court métrage intitulé *Square Port Saïd*, du jeune réalisateur algérien Fouzi Boudjemaie, présenté samedi dernier, dernière journée pour cette catégorie, qui entre dans le cadre de la 7<sup>e</sup> édition du Festival du film arabe d'Oran. *Square Port Saïd* est un "appel de l'Algérie à ses enfants d'y rester". L'objectif de ce court métrage est doublé d'une préoccupation majeure : sensibiliser à diminuer, sinon arrêter, le nombre de harraga, de demandeurs d'asile et de candidats à l'immigration en agissant sur un certain nombre de facteurs afin, au moins de réduire les incitations au départ. Certes, c'est bien beau de rester chez soi, mais, cette polysémie a pris une dimension symbolique qui s'attache à la souffrance associée à la condition humaine de celles et ceux dont l'existence quotidienne est maintenue dans une impasse, au seuil du tolérable, par un ordre politique injuste. Celles et ceux qui, à leur



corps défendant, tentent un ultime effort pour s'arracher à une condition inacceptable. C'est donc la capacité de l'œuvre de Fouzi Boudjemaie, qui a proposé des figurations des événements et des existences avérés qui sert de point de départ au court métrage.

Approché, en marge de la projection de son film, Fouzi Boudjemaie, a indiqué que cette œuvre aborde "une envie de partir, de quitter l'Algérie", exprimée à travers le personnage d'un jeune homme et égale-

ment l'appel de l'Algérie à ses enfants "d'y rester", à travers le personnage d'une jeune fille. Le réalisateur a recouru dans son court métrage, à l'origami comme moyen de communication entre une jeune fille et sa petite sœur et un jeune homme, qui se rencontrent dans un bus. S'agissant du choix de construire son film sans le moindre dialogue, devenu une tendance chez beaucoup de jeunes réalisateurs en Algérie et ailleurs, il a expliqué que c'est un défi qu'il voulait relever. "Le cinéma,

c'est avant tout l'image", a-t-il dit ajoutant qu'il a personnellement fait le choix de faire parler l'image au lieu de recourir au dialogue, le "plus facile" des procédés cinématographiques. Quatre autres courts métrages ont été projetés au cours de la séance de samedi, à savoir *Trois bougies* de l'Égyptien Ahmad Fouad, *Nos beaux rêves* de la Jordanienne Ghada Saba, *La nuse* de la Libanaise Hiba Tawdji et Safi de l'Émirati Ahmad Zain.

I. A.

PALAIS DE LA CULTURE ABDELKRIM-DALI DE TLEMCCEN

## 6<sup>e</sup> Festival international de la miniature et de l'enluminure

Le coup d'envoi de la 6<sup>e</sup> édition du Festival international de la miniature et de l'enluminure a été donné, samedi en fin d'après-midi au palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen, par la représentante de la ministre de la Culture. A l'ouverture de cette manifestation artistique internationale, Aksous Hamida a, devant un parterre d'artistes venus de tous les continents et de responsables locaux du secteur, mis l'accent sur l'importance de ce rendez-vous annuel devenu incontournable pour l'élite mondiale dans ces spécialités artistiques. De son côté, le commissaire du festival, Kechkache Moussa a rappelé les grands axes de ce festival et le programme d'animation élaboré à cette occasion, qui comprend outre la compétition pour les huit prix, l'organisation d'ateliers

de formation, des conférences et des virées touristiques pour les participants. Cette nouvelle édition enregistre la participation de plus d'une centaine d'artistes représentant 27 pays de différentes régions du monde, dont quelques-uns pour la première fois, à l'instar de ceux des Emirats arabes unis, de la Mongolie, du Koweït et du Tadjikistan. Cette manifestation artistique internationale officiellement fixée à Tlemcen prend, d'année en année, plus d'ampleur eu égard à la forte demande de participation de la part d'artistes de renommée mondiale. L'édition de l'année 2008 avait enregistré la participation de 7 pays contre 27 dans la présente édition. Les artistes iraniens et turcs sont considérés, par les spécialistes, comme les meilleurs dans ce domaine artistique alors que l'Algérie occupe égale-

ment une place honorable. Cette place bien méritée s'est traduite durant l'édition précédente par le premier prix décroché par l'Algérien Ahmed Khalili dans le concours de la miniature devant sa compatriote Fatima Meradi et l'Iranienne Sepideh Hagi Esmaeili.

Le premier prix du concours d'enluminure est revenu à l'Iranienne Soudeh Sadat Ravazieh, qui avait respectivement surclassé l'Ouzbek Amanov et la Turque Sabrieh Seker. Habitué à ce festival, le public tlemcénien est venu en grand nombre lors de cette première journée pour admirer l'exposition contenant plus d'une centaine d'œuvres. Doté d'un montant de 26.000 dollars, ce festival sera clôturé le 3 octobre prochain par la distribution des prix aux différents lauréats.

NOUVEAU DOCUMENTAIRE DE TRANSMÉDIA

## États-Unis - Irak : mon meilleur ennemi

Il y a tout juste dix ans, en mars 2003, les États-Unis lançaient la seconde guerre du Golfe. Un conflit dont le peuple irakien a payé un lourd tribut : 120.000 civils tués et 1,4 million d'autres contraints à l'exil. Parmi ces réfugiés, quelque 80.000 Irakiens vivent désormais aux États-Unis, par l'intermédiaire du Haut-Commissariat aux réfugiés de l'Onu. De New York à San Diego, le docu-

mentaire transmédia *My Beloved Enemy - Iraqi-American Stories* propose d'aller à la rencontre d'Irakiens et d'Américains qui, jour après jour, apprennent à vivre ensemble. Cinq vidéos extraites de ce projet - produit par l'agence Inediz, en partenariat avec France 24 - seront mises en ligne à raison d'une par semaine. Claire Jeantet et Fabrice Catérini sont les auteurs et les réalisateurs de

ce projet. Journalistes indépendants, ils ont réalisé depuis 2009 de nombreux reportages sur des Irakiens en exil, en Turquie, au Liban, en France et en Suède. Thomas Bernardi, vidéaste lyonnais, est le chef opérateur du projet. Noémie Oulevay et Sam Rossetti, du studio suisse Contreforme, assurent la direction artistique du webdocumentaire et supervisent le développement web.



# ACCUSÉ

## levez-vous !



AGRESSION

## Enquête matrimoniale

PAR KAMEL AZIOUALI

*Lorsqu'une famille veut enquêter sur une fille en vue de la demander en mariage, généralement, elle n'obtient que des bribes d'informations, souvent fausses, voire mensongères parce que chez nous, on est plus enclins à dire du mal que du bien d'autrui.*

*C'est le cas dans l'affaire ci-dessous et qui s'est terminée dans un tribunal.*

Tout a commencé dans une salle des fêtes à Bordj El-Kiffan où Samia (26 ans) se trouvait avec sa mère à l'occasion du mariage d'une amie du lycée. Au moment où Samia s'y attendait le moins, deux femmes d'une cinquantaine d'années environ s'approchèrent de leur table.

- Nous pouvons nous asseoir ? demanda l'une d'elles.

- Oui..Oui, bien sûr, répondit la mère de Samia.

Après un échange de sourires ambigus, une des femmes demanda :

- Vous êtes de la famille de la mariée ?

- Non, non, répondit Samia.

- De la famille du marié, alors ?

- Non... Saléha, la mariée est une amie ; nous avons fait le lycée ensemble.

- Ton amie se marie et tu es toute souriante ? s'enquit la dame.

- Oui, bien sûr... C'est mon amie...

- Tu n'es pas jalouse d'elle ?

- Jalouse ? Euh... non... je souhaite avoir autant de chance qu'elle c'est tout... Non, non, sincèrement, je ne la jalouse pas. J'attends mon tour... Nous finissons tous par rencontrer notre destin...

- Ah ! J'aime la manière avec laquelle tu raisonnes ma fille. Comment te prénomes-tu ?

- Samia.

- Hum... joli prénom...

Puis se tournant vers la mère, elle lui demanda :

- C'est ta fille, madame ?

- Oui...

- Allah Ibarek...

- Ibarek fik...

- J'ai un fils en âge de se marier et nous sommes en train de lui chercher une fille...

Si personne n'a posé la main sur ta fille, nous aimerions venir vous voir... si vous nous donnez votre adresse ou un numéro de téléphone, vous nous simplifiez les choses...

Samia regarda sa mère et celle-ci d'un signe de la tête discret lui signifia qu'elle pouvait donner l'adresse de la maison ainsi que son numéro de téléphone.

Samia inscrivit le nom de la famille et l'adresse sur la moitié d'une feuille de calepin et échangea son numéro de téléphone avec celui de la dame en se téléphonant. Puis, les deux dames se levèrent. Mais avant qu'elles ne s'en aillent, Samia demanda à la dame dont elle avait désormais le numéro téléphonique :

- Quel nom dois-je mettre sur ton numéro, tata ?

- Hassiba.

- Très bien.

Après leur départ, Samia se tourna vers sa mère.

- Elles ont l'air bizarre ces deux femmes, n'est ce pas, yemma ?

- Non... maintenant, elles vont mener une sorte d'enquête... elles vont envoyer quelqu'un dans le quartier et interroger les gens sur nous de manière générale et sur toi de manière particulière.

- Bof ! Qu'elles mènent leur enquête ! Elles découvriront que nous sommes une famille tout ce qu'il y a de plus respectable.



Plus d'un mois s'écoula sans que les deux femmes ne se manifestent de nouveau. Ce qui amena la mère à dire à sa fille.

- Tu as finalement raison de dire que ces deux femmes-là étaient bizarres, Samia.

Elles en mettent du temps pour mener leur enquête.

- Moi, je pense qu'elles ont dû rencontrer une autre fille plus intéressante.

- Hum... c'est possible... Mais comment peuvent-elles opter pour cette autre fille? Généralement, avant de choisir, on procède à des comparaisons... Surtout que j'ai bien

vu le regard de ces deux femmes, Samia :

tu leur as plu à tel point qu'elles riaient presque par leurs yeux quand tu as inscrit notre nom de famille et notre adresse sur un bout de papier.

- Pourquoi ne se sont-elles plus manifestées alors ?

- A mon avis, la femme qui a pris ton bout de papier et ton numéro de téléphone s'est fait voler son sac !

- Elle s'est fait voler son sac ?

- Oui. Et dans le sac, il y avait le bout de papier et le téléphone où ton numéro est enregistré !

- Hum... Dans ce cas, je vais lui téléphoner tout en espérant qu'elle n'ait pas changé de puce, sans quoi, je ne pourrai pas la joindre.

La sonnerie retentit à l'autre bout de la ligne deux fois et la voix de la dame crépita :

- Bonjour, Samia ...

- Tata Hassiba... Tu n'as donc pas perdu mon numéro... Ma mère et moi étions convaincus que vous aviez perdu nos coordonnées pour n'avoir plus donné signe de vie pendant bientôt un mois.

- Ma fille nous n'avons pas donné signe de vie, parce que des gens nous ont fait peur.

- Des gens vous ont fait peur ? Je ne comprends pas ; de quelles gens s'agit-il ?

- De vos voisins... Trois jours après notre rencontre ; j'ai envoyé ma fille et une nièce pour une petite enquête. Elles ont trouvé dans le hall de l'immeuble une dame âgée avec sa fille... Une rousse, assez grande de taille...

- Ah ! je vois de qui il s'agit... il s'agit de Baya et de sa fille Chahénaz !

- Eh bien ! Cette mère et sa fille leur ont dit que ton frère est en prison parce qu'il vend de la drogue... Quant à toi, tu es connue pour être une fille cupide pour qui seul l'argent compte... Elles lui ont ajouté que tu as refusé des dizaines de prétendants parce qu'ils ne correspondent pas à tes attentes matérialistes.

- Et est-ce qu'elles t'ont parlé de mon père ? Toutes les boîtes de nuit de la côte ouest d'Alger lui appartiennent...

- Oh !

- Finalement, tu as eu raison de dire que ta fille et ta nièce ont mené une petite enquête. Elle n'est pas seulement petite... Elle est minuscule !

- Pourquoi ? Toutes ces informations sont fausses ?

- Allah yahdikoum !

Samia coupa la communication et elle expliqua à sa mère pourquoi les deux femmes n'avaient pas demandé sa main officiellement. Ensuite, elle sortit dans le but de se rendre chez Baya et sa fille pour leur demander ce qui leur avait pris de la diffamer et de jeter l'opprobre sur sa famille. Sa mère voulut l'en empêcher mais n'y parvint pas.

Tout en montant les escaliers menant au 5<sup>e</sup> étage où habitait Baya, Samia caressait l'espoir qu'il s'agisse seulement d'un malentendu. Baya et sa fille avaient dû la confondre avec une autre personne. Oui, ce ne pouvait être que cela.

Elle sonna à la porte plus de vingt fois avant que celle-ci ne daigne enfin s'ouvrir. Baya toisa Samia et lui demanda :

- Que veux-tu ?

- Je ne veux rien... juste une explication sur les raisons qui vous ont poussé à dire du mal de moi

- Nous n'avons pas dit de mal ; nous n'avons fait que dire la vérité.

- La porte s'ouvrit un peu plus et la fille de Baya apparut, avec sa grande taille, ses cheveux en broussailles dont la couleur ressemble à celle du feu. Et sans crier gare, elle lui sauta dessus et la frappa copieusement.

La pauvre Samia en voulant se défendre tomba dans les escaliers ; ce qui lui valut plusieurs fractures et un séjour de trois jours à l'hôpital.

Il y a quelques jours, le tribunal de Rouiba a requis trois ans de prison ferme contre la mère et sa fille pour agression caractérisée.

K. A.

DÉPLACEMENT DES SUPPORTERS À OUAGADOUGOU

# Le quota des billets épuisé en quelques heures

*Les 1.000 billets mis en vente pour les supporters algériens désireux effectuer le déplacement à Ouagadougou pour soutenir l'équipe nationale lors de son match face au Burkina-Faso, prévu le 12 octobre prochain, se sont déjà écoulés au terme des premières heures.*

PAR MOURAD SALHI

Les agences de Touring Voyages Algérie (TVA) ont été prises d'assaut dès les premières heures du début de la vente. Pour la deuxième journée, soit hier, il ne restait plus de places à vendre. Pour la matinée de la première journée seulement, soit le dimanche, 600 billets ont été déjà vendus. "Les supporters des Verts ont pris d'assaut nos agences à travers le territoire national tôt le matin de dimanche. 600 d'entre eux se sont inscrits", a déclaré le directeur de TVA, Tahar Sahri. Le prix du billet, rappelons-le, est de 40.000 DA. Outre le voyage, les supporters bénéficient de l'assurance voyage et même du transport de l'aéroport vers le stade en aller-retour. La date limite d'inscription des supporters est fixée au jeudi 3 octobre, mais les billets sont déjà écoulés au terme des deux premières journées. "A ce rythme-là, je pense que nous allons clôturer l'opération d'inscription en fin de journée, ou plus tard lundi matin", a indiqué le même responsable. Pour ce qui concerne le plan du voyage, le départ supporters algériens d'Alger s'effectuera la matinée du même

jour du match. Une fois arrivés au Burkina-Faso, ils seront directement transportés vers le stade de Ouagadougou par bus. Ce programme s'appliquera également sur le retour qui s'effectuera juste après la fin de la rencontre en soirée. Au stade, une tribune sera réservée aux supporters algériens pouvant accueillir jusqu'à 1500 places, selon les responsables du football burkinabé. Pour le nombre des supporters qui devraient se déplacer à Ouagadougou, les responsables de cette agence confirment que pour des raisons sécuritaires et organisationnelles, le chiffre est fixé à mille supporters, mais il pourrait être revu à la hausse et atteindre 1500, selon la dernière déclaration du Ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi. Pour ce qui concerne les conditions du séjour des supporters algériens à Ouagadougou, le premier responsable du football burkinabé, Sita Sangaré, rassure qu'ils seront mis dans les meilleures conditions possibles. "Les supporters algériens seront les bienvenus à Ouagadougou. Ils ne vont manquer de rien, en plus de la sécurité qui sera garantie", a-t-il rassuré.



Ce match qui rentre dans le cadre des éliminatoires du Mondial brésilien 2013, aura lieu le 12 octobre prochain à partir de 17h (heure algérienne), alors que le match

retour est prévu pour le 19 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

M. S.

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE 2013

## L'Algérie fait mieux qu'à Djeddah-2005

L'Algérie, avec sa jeune génération d'athlètes, a d'ores et déjà amélioré les résultats obtenus lors des jeux de la Solidarité islamique 2005 (JSI-2005) en décrochant 5 médailles d'or, à la veille de la clôture, mardi, de la 3e édition de cette compétition à Palembang (Sud-Sumatra, Indonésie). Partis avec l'objectif d'acquiescer de l'expérience en prévision des prochaines échéances internationales, les jeunes représentants algériens, dont certains ne dépassaient pas les 17 ans, à l'instar du médaillé d'argent en tennis Mohamed Hassen, ont su relever le défi qui les attendait en terre indonésienne. Avec 5 or, 5 argent et 6 bronze pour 78 athlètes dans 8 disciplines (contre 3 or, 11 argent et 12 bronze en 2005 en Arabie saoudite avec 130 sportifs dans 12 disciplines), les Algériens peuvent encore améliorer leur moisson de médailles et leur classement général, les compétitions de wushu et de taekwondo n'étant pas encore terminées. Approché par l'APS à Palembang, le chef de la mission algérienne, Nabil Sadi, s'est dit "satisfait" de cette participation d'autant plus que pratiquement toutes les fédérations sportives ont avantagé les jeunes, à l'image du tennis, du badminton et du taekwondo. "Ma plus grande satisfaction est celle de voir tous ces jeunes ici (à Palembang) qui ont réalisé une participation honorifique pour l'Algérie", s'est félicité le président de la Fédération algérienne de boxe.

### Trois disciplines en or

Sur les huit disciplines dans lesquelles l'Algérie a participé, trois se sont distinguées en remportant l'or, à savoir le karaté do, l'athlétisme et la natation, ces deux dernières ayant enlevé chacune deux distinctions. C'est, cependant, le karaté qui a

montré la voie grâce à Abdelkrim Bouamria, lequel a surpris tout le monde en décrochant le vermeil dans la catégorie des -60 kg en kumité individuel. Aucun autre karatéka n'a pu l'imiter. Par la suite, ce fut le tour de l'athlétisme, où Amina Bettiche, médaillée d'or aux Jeux méditerranéens en juin dernier à Mersin (Turquie), a confirmé son talent sur 3.000 m steeple avec une nouvelle consécration à Palembang. L'autre distinction en athlétisme a été l'œuvre d'Abdelmalik Lahoulou, que presque personne n'attendait, au 400 m haies, tandis que Kenza Dahmani n'a pu rééditer ses prestations de Mersin et s'est contentée de l'argent sur 10.000 m. "En voyant les autres délégations comme le Maroc par exemple qui a participé avec son équipe A en athlétisme, je pense que ce sont des résultats encourageants pour l'avenir", a estimé M. Sadi.

### Oussama Sahnoune sauve la natation algérienne

De son côté, la natation, après des débuts difficiles dus, notamment, à l'arrivée tardive des Algériens en Indonésie, a réussi à se ressaisir par la suite, décrochant 5 médailles, dont deux en or, de l'"expérience" Oussama Sahnoune aux 50 et 100 m nage libre. Du haut de ses 21 ans, l'ex-athlète de l'USM Alger, actuellement au Cercle des nageurs de Talence (Bordeaux, France) a, à lui seul, su comment faire pour remettre la discipline sur le chemin des consécutions après des années de disette. L'une des belles surprises de la compétition est venue tout droit des courts de tennis du complexe sportif Jakabaring, où le jeune Mohammed Hassen, champion d'Algérie de la catégorie des juniors, a bousculé la hiérarchie du

simple messieurs, atteignant la finale avant de s'incliner avec les honneurs contre plus fort que lui, le tête de série n° 1 du tournoi et 505 e mondial, l'Indonésien Christopher Rungkat. "C'est la preuve que la pâte existe, il faut seulement avoir les moyens de la travailler. Mohamed a fait un parcours formidable et détruit trois adversaires avant de tomber en finale", a réagi son entraîneur, Brahim Zineddine, très content de la performance de son poulain. Sorties les mains vides, les autres disciplines (badminton et haltérophilie) ont participé avec l'objectif de lancer de nouveaux athlètes dans le bain des compétitions internationales, d'autant plus que les épreuves dans ces deux sports ont été d'un niveau élevé, selon les observateurs présents sur place. Quant aux wushu et taekwondo, ils peuvent encore monter sur la première marche du podium puisque plusieurs de leurs athlètes sont encore en lice. Rien qu'en wushu, trois représentants algériens sont dans le dernier carré de la spécialité Sanda (full-contact) et ont assuré le bronze, à savoir Meziane Rebbouh (-52 kg), Benabdellah Ramzi (65 kg) et Abdelhakim Moumou (70 kg). A moins de 48 heures de la clôture des JSI-2013, l'Algérie occupe la 9e place au tableau des médailles, soit le même rang qu'à l'issue de la 1ère édition en Arabie Saoudite (les 2es JSI en Iran ont été reportés puis annulés). Mais pour le chef de la mission algérienne, ce classement est relatif puisque des délégations comme celles d'Egypte ou d'Indonésie ont participé à Palembang avec le double des athlètes algériens. "Le nombre d'athlètes sera déterminant dans le classement final", a fait observer le patron de la Fédération algérienne de boxe.

APS

### CHAMPIONNAT DE FRANCE

## L'absence de l'Algérien Mandi, blessé, se prolonge

Le défenseur algérien Aïssa Mandi ne s'est toujours pas rétabli de sa blessure qui l'a contraint à nouveau à déclarer forfait pour le match à domicile de son équipe Reims contre Monaco (1-1) dimanche soir pour le compte de la 8e journée du championnat de Ligue 1 française de football. Il s'agit du troisième match de rang que rate le jeune latéral droit qui a été crédité d'une bonne entame de saison, selon les spécialistes, suscitant un intérêt de la part du staff technique de la sélection algérienne. L'entraîneur national adjoint, Noureddine Korichi, avait d'ailleurs déclaré en conférence de presse en début du mois qu'il suivait personnellement les prestations du joueur de 22 ans avec son club, n'écartant pas l'idée de lui faire appel après les matches barrages qualificatifs à la Coupe du monde 2014 au Brésil. L'Algérie affrontera le Burkina Faso en aller-retour le 12 octobre à Ouagadougou et le 19 novembre à Blida (50 km d'Alger). L'autre joueur algérien de Reims, l'attaquant Kamel Ghilas est resté, dans ce match face au co-leader du championnat français, sur le banc de touche.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

## Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
26-09-2013	<b>Un/ Une Chargé(e) de recrutement - Maitrise exigée de la langue française -</b> De formation en ressources humaines, vous disposez d'au moins 2 ans d'expérience acquise au sein d'un cabinet de recrutement et vous maîtrisez parfaitement la langue française...	EMPLOI PARTNER	ALGER
25-09-2013	<b>Ingénieur en automatique véhiculé</b> Nous recrutons un Ingénieur en automatique véhiculé pour assurer l'installation et la maintenance du matériel médical	Société privée	ALGER
25-09-2013	<b>Conseiller(es) Clientele Boutique Nespresso - ORAN -</b> Nespresso Daba Algérie recrute des Conseiller(es) Clientele Boutique Nespresso sur la région d'Oran pour assurer la qualité de service de l'enseigne et veiller au respect des normes et à la bonne présentation et propreté des locaux	Nespresso Daba Algérie, SPA	ALGER
25-09-2013	<b>Agent Administratif et Comptable - ORAN -</b> Nespresso Daba Algérie recrute un Agent Administratif et Comptable sur la région d'Oran pour aider à la préparation du budget, analyse de variance, de prévision et de gestion de trésorerie	Nespresso Daba Algérie, SPA	ALGER
25-09-2013	<b>Ingénieur en biomédical véhiculé</b> Nous recrutons un Ingénieur en biomédical véhiculé pour assurer l'installation et la maintenance du matériel médical	Société privée	ALGER
25-09-2013	<b>Ingénieur en électrotechnique véhiculé</b> Nous recrutons un Ingénieur en électrotechnique véhiculé pour assurer l'installation et la maintenance du matériel médical	Société privée	ALGER
25-09-2013	<b>Ingénieur en électronique véhiculé</b> Nous recrutons un Ingénieur en électronique véhiculé pour assurer l'installation et la maintenance du matériel médical	Société privée	ALGER
25-09-2013	<b>Commercial</b> Business Digital Technologie recrute un commercial maîtrisant parfaitement le français, l'arabe et l'anglais	Business Digital Technologie	ALGER
25-09-2013	<b>Comptable clients</b> CESI Algérie recrute un comptable clients (recouvrement) pour assurer la facturation et le suivi ainsi que la gestion des encaissements, du traitement des litiges et des impayés	cesi algerie	ALGER
25-09-2013	<b>Technicienne supérieure en informatique</b> Nous recrutons une Technicienne supérieure en informatique pour assurer la réception et l'assistance des clients	Société privée	ALGER
25-09-2013	<b>Secrétaire de direction et des moyens généraux</b> DIMENSION DATA recrute une Secrétaire de direction et des moyens généraux pour organiser, gérer l'agenda de directeur et les réunions et en mettre en forme leurs comptes rendus et assurer l'accueil physique et téléphonique	DIMENSION DATA	ALGER
19-09-2013	<b>Un vendeur/ Une vendeuse en pharmacie</b> PHARMACIE située à Salembier recrute Un vendeur/ Une vendeuse en pharmacie maîtrisant le logiciel INJELIX	PHARMACIE Salembier	ALGER

**Comment répondre à nos annonces**  
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :  
**www.emploipartner.com**  
Tel : 021 680 296/021 687 086  
Fax : 021 298 595

مكتب التوثيق للأستاذ / الوناس توشي  
الموثق باسطاوالي 01 شارع ججري أحمد، الجزائر - رمز 2025  
إعلان عن تأسيس مؤسسة ذات شخص وحيد ذات مسؤولية محدودة

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2013/09/30، تم إنشاء مؤسسة ذات شخص وحيد ذات مسؤولية محدودة تحمل المواصفات التالية : التسمية : م.ذ.ش.و.ذ.م.م «كنوش كو إستيراد وتصدير»، الموضوع : إستيراد وتصدير الأحذية، رمز النشاط 405205، إستيراد وتصدير المعادن والمنتجات المعدنية والحديدية، رمز النشاط 404002، إستيراد وتصدير العتاد والمواد المرتبطة بميدان الخردوات، العقاقير والأدوات المنزلية وكل أدوات النظافة والصيانة المنزلية والمهنية رمز النشاط 409001، المقر الإجتماعي : محل رقم 21، (05) شارع بن دادة أحمد، اسطاوالي - الجزائر، رأسمال الإجتماعي : 100.000 دج مقسم إلى 100 حصة إجتماعية بقيمة 1000 دج للحصة الواحدة، المدة : 99 سنة، التسيير : السيد / كنوش التوفيق ابن عبد الله مسيرا لمدة غير محدودة.  
نسختان من القانون الأساسي لهذه الشركة ستودعان بالمركز الوطني للسجل التجاري.

للإعلان الموثق

Midi Libre N° 1992 | Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 - 392/13

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

CONSERVATION DES FORETS

Code fiscale : 0995503019000927

### Annulation de l'Avis d'appel d'offre

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 236/2010 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la conservation des forêts de Laghouat annule l'avis d'appel d'offre restreint N°03/2013 relatif à la fourniture et pose de kits solaire de foyer ruraux (196 Unités), publié dans les quotidiens nationaux: **اللقاء** et **MIDI LIBRE** en date du 27/05/2013 et dans le BOMOP.

Les soumissionnaires qui ont participé au dit appel d'offre peuvent retirer le nouveau cahier des charges qui sera lancé prochainement dans les quotidiens nationaux.

Midi Libre N° 1992 | Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 - ANEP 543 692

## Cuisine

### Velouté aux carottes



#### Ingrédients

6 c. à soupe de beurre  
500 g de carottes coupées en dés  
3 poireaux émincés  
1 oignons émincé  
1 litre de bouillon de poulet  
4 pommes de terre coupées en dés  
Sel, poivre au goût

#### Préparation :

Dans une casserole, faire fondre la moitié du beurre, faire revenir les légumes sans les faire dorer. Verser le bouillon de poulet, amener à ébullition. Couvrir et laisser mijoter 1 heure à feu doux. Réduire en purée dans le mélangeur. Reverser dans la casserole et ajouter le reste du beurre, faire mijoter 1 à 2 minutes.

### Riz au lait glacé



#### Ingrédient

150 g de riz long  
1,5 l de lait  
Une pincée de cannelle  
150 g de sucre  
2 c. à café d'eau de fleur d'oranger  
Zestes de citron

#### Préparation

Faire tremper le riz 30 minutes dans l'eau froide. Porter le lait à ébullition. Egoutter le riz et l'ajouter dans le lait bouillant ainsi que la cannelle et les zestes de citron. Faire cuire à feu moyen pendant 30 minutes en remuant de temps en temps. Lorsque le riz est crémeux, ajouter le sucre et prolonger la cuisson 10 minutes en remuant fréquemment avec une spatule en bois. En fin de cuisson, ajouter l'eau de fleur d'oranger. Verser le riz au lait dans des coupelles et placer au réfrigérateur pendant 2 heures. Server glacé décoré de zestes de citron confits.

## NUTRITION ET SANTÉ

# Comment déjeuner équilibré en 15 minutes ?

*De moins en moins de femmes déjeunent à la maison ou prennent le temps d'apprécier la pause-déjeuner. La sacrifier peut pourtant vous mettre en situation de déséquilibre alimentaire. Conseils pour éviter les plus grosses erreurs.*

#### Pâtes ou pizza ?

La pâte à pizza et les tagliatelles contiennent des glucides qui vont permettre de passer l'après-midi sans avoir faim. Ce qui fera la différence, c'est surtout la garniture. Il est préférable de privilégier les garnitures composées de légumes (tomates, poivrons, aubergines, oignons...) et de fromage. La viande ou le poisson n'est pas indispensable si la pizza est saupoudrée de parmesan ou si elle contient un oeuf. À éviter : l'excès de sauce de certaines préparations de pâtes, et trop d'huile pimentée, car même l'huile d'olive est riche en graisse.

#### Une salade composée : ça suffit ?

Tout dépend de la taille de la salade et de sa composition. En général, les quantités sont insuffisantes. La salade doit contenir des féculents (pâtes, riz, pommes de terre,

lentilles, semoule) pour être nourrissante et éviter les faims intempestives de l'après-midi. Si la part de féculents est insuffisante, accompagnez votre salade de pain. Ajoutez-y des légumes, du fromage ou de la viande ou du poisson. Pour l'agrémenter, optez pour quelques noix, amandes ou fruits secs. Le tout assaisonné d'une vinaigrette légère. Après la salade, le fromage peut être remplacé par un yaourt. Quant au fruit, il peut très bien finir le repas ou être gardé pour l'après-midi.

#### Manger seulement une pomme et un yaourt : efficace pour la ligne ?

Certainement pas. Un fruit et un laitage composent le menu d'un goûter, pas celui d'un repas ! Au déjeuner, il est nécessaire de recharger les batteries pour faire face aux activités de l'après-midi et ne pas avoir de fringales qui amènent à des grignotages déséquilibrés.

#### Un sandwich tous les midis : c'est possible ?

Oui, à condition de varier les sandwiches. Choisissez de préférence du pain complet ou aux céréales plutôt que du pain blanc ou viennois. Préférez le poulet, le thon, le fromage, le bœuf ou les œufs. N'oubliez pas les légumes, en alternant tomates, salade



verte, carottes, concombres, poivrons marinés... Terminez par une compote sans sucre ajouté ou par un fruit, éventuellement de temps en temps par une pâtisserie. Comme boisson, de l'eau ou du lait. Le dîner à base de légumes, fruits et yaourts compensera le déjeuner.

## BON À SAVOIR Vrai ou faux

On a tendance à y croire dur comme fer. Et pourtant, il arrive que les adages populaires ne disent pas vrai : l'observation empirique des phénomènes naturels n'est pas toujours bonne conseillère.

#### Rouge couchant, beau temps

Vrai... Un ciel rouge le soir quand le Soleil est bas sur la ligne d'horizon indique un ciel parfaitement dégagé et annonce une belle journée pour le lendemain. Un phénomène d'optique est à la source de ce dicton. L'atmosphère décompose la lumière en couleurs de l'arc-en-ciel et la diffuse dans toutes les directions. Ainsi, selon l'axe d'éclaircissement dans lequel se trouve le soleil, le ciel sera bleu.

#### On commence à perdre des neurones dès 20 ans

Faux... D'après les spécialistes, on en perd tout au long de sa vie de la naissance à notre mort. De 10.000 à 50.000 par jour. Mais il s'agit d'un processus normal. Le plus important n'est pas tant le nombre de neurones en stock, que les connexions qui s'établissent entre eux. La perte de neurones est compensée par la capacité du cerveau à créer de nouvelles connexions neuronales et



à les réorganiser pour les rendre plus efficaces.

#### Les femmes n'ont pas le sens de l'orientation

Vrai... La testostérone, l'hormone mâle, serait responsable du sens de l'orientation. Cette différence entre les sexes révèle également des stratégies différentes pour se repérer dans l'espace. La femme utiliserait

plutôt sa mémoire spatiale, en se basant sur des points de repère quand l'homme se ferait une représentation mentale du territoire.

#### Le lait est efficace en cas d'empoisonnement

Faux... Plusieurs centaines de personnes meurent intoxiquées chaque année. Et l'absorption de lait ou d'eau tiède ne change rien. Boire beaucoup ne dilue pas la substance toxique ingérée. Bien au contraire. C'est une erreur qui peut même aggraver l'état de la victime. Le liquide entraîne le poison dans l'organisme et favorise ainsi sa diffusion dans le sang.

#### La nuit porte conseil

Vrai... Rien de tel qu'une bonne nuit pour avoir les idées claires. Non seulement le sommeil est réparateur, mais il renforce aussi les capacités d'apprentissage. Si certaines fonctions tournent au ralenti en plein sommeil, le cerveau, lui, est loin d'être inactif. Il fait le ménage, classe et organise. Il efface les informations inutiles, met en boîte les souvenirs, imprime en mémoire ce que l'on a appris la veille. Au réveil, tout paraît plus clair.

## Trucs et astuces

### Pour une bonne conservation du café



Pour conserver tout l'arôme et le goût de votre café, versez-le dans une boîte métallique ou en plastique (mais qui ne doit pas être transparente) et de préférence dans votre réfrigérateur.

### Carottes râpées



Les carottes, une fois râpées, doivent être conservées immédiatement car elles perdent très vite toutes leurs vitamines. Toutefois, en attendant de passer à table et pour que les carottes râpées conservent toute leur couleur, arrosez-les d'un peu de jus de citron afin qu'elles ne s'oxydent pas au contact de l'air.

### Oignons



Une fois entamé, un oignon ne doit pas être conservé plus d'une journée. Au-delà, il développe une toxine dangereuse pour notre organisme. S'il vous reste une moitié d'oignon non utilisée, vous pouvez toutefois l'émincer et la mettre au congélateur pour une prochaine utilisation.

Page animée par Ourida Ait Ali

# Mots Fléchés N°03

outil de voleur exactement ↳	↓	lancé au loin mère de façon ↳	↓	asticot moyen d' éclairage ↳	↓	appelas combine- ra ↳	↓	effondrée ↳
normal coupes du bois ↳	→							souple ↳
préposition se poser sur l'eau ↳	→		rêve d'avare trait sur un mot ↳	→	partie du couteau plaisante-rais ↳			
		ventilas atome chargé ↳				antique cité niveaux ↳		
joint ↳				danger ↳		monceau ↳		refuges ↳
montraste mélancolie sortes ↳	→							notés à un prix précis ↳
		fin d'infinitif débouche ↳			cria tel l'agneau voir en dormant ↳	énonce vent du Nord ↳		
moi chez le psy ↳			colorer joliment brilles ↳	→				
inexistantes révisé ↳	→						plus bas que le do objet de golfeur ↳	
déchet rénal protégées ↳	→			habille négation ↳	→			outil de dessin ↳
						temps des moissons ↳		

**SUDOKU**

**N°03**

**SOLUTION SUDOKU**

**N°02**

**SOLUTIONS MOTS FLECHES 02**

7			1	9	6		
	6		8			9	
3			5	6		2	1
	2		4		7	3	8
	1					5	
8	7	9	2			1	
9	5		8	3			4
	4		9			8	
		8	1	6			5

1	3	8	9	7	6	5	4	2
2	6	9	8	4	5	7	3	1
7	4	5	3	2	1	9	8	6
5	2	3	1	8	9	6	7	4
6	8	1	7	5	4	2	9	3
9	7	4	2	6	3	1	5	8
8	5	6	4	9	2	3	1	7
4	1	2	5	3	7	8	6	9
3	9	7	6	1	8	4	2	5

• D • S • S • C • A • C  
 RESUME • RAMER  
 • FAMILIARITE  
 SAVON • MIE • RU  
 • VA • EMPETRES  
 LOTERIE • EU • E  
 • REG • TRI • DER  
 VISAGE • RIEN •  
 • S • LOUPER • TA  
 REVASSE • RUAI  
 • ROSSERAIT • G  
 BEY • E • ENTIER  
 • NASSE • SELLE  
 ETNA • STERE • U  
 • • CRETES • SIR  
 AMERRIT • M • V •  
 • U • ARMATEURS  
 TROUEE • URNES

# Comment se débarrasser d'un air entêtant ancré dans la tête ?

*Des chercheurs américains viennent de découvrir la solution pour mettre fin aux chansons obsédantes qui s'immiscent dans notre tête.*

**C'**en est assez ! Depuis ce matin, vous fredonnez frénétiquement cet air et impossible de vous en débarrasser, il semble ancré dans votre tête ! Réjouissez-vous, votre calvaire touche à sa fin, grâce à une nouvelle étude menée par des chercheurs de l'Université de Washington. Les scientifiques viennent en effet de découvrir une solution pour mettre fin à ce phénomène, appelé familièrement les "vers d'oreille".

Selon leurs travaux de recherches, la meilleure stratégie à adopter pour réprimer de nos esprits ces mélodies persistantes et répétitives serait de se soumettre à des exercices mentaux de moyenne difficulté. Parmi les plus efficaces : les mots fléchés, les anagrammes, les Sudoku ou tout simplement la lecture d'un roman. L'objectif est simplement de forcer son esprit à remplacer la musique obsédante par des pensées plus dociles.

"Si votre cognition est engagée, cela limite la capacité des chansons intrusives à entrer dans votre tête" souligne au *Telegraph* Ira Hyman, spécialiste dans la psychologie musicale. Le tout est de trouver une activité qui ne soit ni automatique, ni trop difficile.

## Trouver le bon niveau de difficulté

"Quelque chose que nous pouvons faire automatiquement comme conduire ou marcher implique une utilisation restreinte de vos ressources cognitives et donc un espace libre important pour permettre à votre juke-box interne de jouer" ajoute la



psychologue. Elle poursuit : "De la même façon, si vous vous confrontez à quelque chose de trop dur, votre cerveau n'est pas engagé correctement de sorte que la musique peut revenir. Vous devez trouver le juste milieu, qui diffère selon chaque

individu". Pour en arriver à une telle conclusion, les chercheurs ont mené une série de tests sur des volontaires. Les expériences ont consisté dans un premier temps à leur faire écouter des chansons populaires telles que celles des Beatles, de Lady Gaga et de Beyoncé, tout en leur faisant résoudre des labyrinthes dessinés sur des feuilles de papier. Une méthode particulièrement efficace pour permettre aux morceaux de s'immiscer dans la tête, de manière à ce qu'ils se manifestent les jours suivants.

Dans un second temps, les scientifiques ont cherché à comprendre comment les sujets pouvaient mettre fin aux vers d'oreilles par l'intermédiaire de résolutions d'énigmes tels que des Sudoku ou des anagrammes. C'est là qu'ils ont constaté l'efficacité de cette méthode pour effacer de l'esprit les chansons persistantes.

## Lady Gaga, experte des chansons entêtantes

Selon une étude précédente, il existe une grande variété de chansons susceptibles de rentrer dans notre tête et de devenir obsédantes. En tête du palmarès, se trouvent les musiques de Lady Gaga dont les plus intrusives sont Alejandro, Bad Romance, Just Dance et Paparazzi. Néanmoins, un certain nombre de facteurs peuvent provoquer le déclenchement du phénomène des vers d'oreille comme l'écoute d'une musique répétée et récente, des moments de stress ou à l'inverse des moments où l'esprit est libre de vagabonder.

## Origine des rayons cosmiques ayant frappé la Terre au 8<sup>e</sup> siècle...

**E**n juin dernier, des scientifiques japonais ont annoncé avoir découvert la trace de rayonnements cosmiques dans les anneaux de croissance de deux cèdres du Japon (cryptoméria). Bien que son origine reste inexplicable, ce phénomène avait alors été daté de l'an 774 ou 775 (date à laquelle correspondent les cernes des arbres) grâce à des analyses au carbone 14, une variété de carbone radioactive qui se forme lorsque les rayons cosmiques traversent les atomes de l'atmosphère terrestre.

Ces traces restaient néanmoins mystérieuses puisqu'elles mettaient en évidence qu'à cette époque avait eu lieu une forte et brusque hausse du taux de carbone 14 : environ 1,2%, soit une augmentation environ 20 fois supérieure aux variations attribuées aux changements de l'activité du Soleil. Or, cette hausse n'était pas localisée car elle avait déjà été mise en évidence par d'autres relevés déjà réalisés sur des arbres d'Amérique du Nord et d'Europe.

Face à ces observations, l'hypothèse d'une éruption solaire avait été évoquée avant d'être rapidement écartée : selon les chercheurs, ce type d'évènement ne peut pas être assez puissant pour entraîner une telle hausse de carbone 14.

Parallèlement, des chercheurs avaient donc exploré une autre piste : celle de textes datant de l'époque médiévale qui faisaient état d'un crucifix rouge apparu dans le ciel après le coucher du soleil. Ils suggéraient ainsi qu'il pouvait s'agir de l'explosion d'une supernova. Mais l'évènement est daté de l'an 776 (soit un an après) et il aurait laissé d'autres traces physiques. Autant de raisons qui ont poussé à écarter cette autre hypothèse. En poursuivant les travaux, les scientifiques ont ainsi trouvé une autre explication qui pourrait cette fois-ci bien être la bonne.

Dans une étude deux astronomes de l'Institut d'astrophysique de l'Université allemande d'Iéna proposent que ce bombardement de rayons cosmiques pourrait être dû à un sursaut de rayons gamma. Ces

flashes constituent le phénomène le plus lumineux de l'univers (après le Big Bang) puisqu'ils émettent en quelques secondes, pour les plus courts, davantage d'énergie que le Soleil en des milliards d'années d'existence. Selon Valeri Hambaryan et Ralph Neuhäuser, un tel flash gamma correspondrait parfaitement à la brusque augmentation de carbone 14 et à l'absence de témoignages historiques, rapporte l'AFP. Plus précisément, les scientifiques suggèrent que deux objets stellaires très compacts tels que des trous noirs, des étoiles à neutrons ou des naines blanches se seraient rapprochés de plus en plus jusqu'à entrer en collision et fusionner. De là, ils auraient généré un sursaut de rayons gamma, autrement dit une bouffée intense de photons gamma mais celle-ci aurait duré moins de deux secondes et c'est pour cela que le phénomène n'aurait pas été aperçu à l'époque par des observateurs terrestres. Si cet évènement est à l'origine des rayonnements cosmiques de l'année 774/775, cela signifie que la fusion est

survenue à au moins 3.000 années-lumière, plus précisément entre 3.000 et 12.000, d'après l'étude publiée dans la revue de la Royal Astronomical Society britannique.

En effet, s'il avait eu lieu plus près, toute forme de vie aurait été rayée de la surface de la Terre ou, tout au moins, il aurait causé d'importants dégâts à la biosphère, indiquent les chercheurs. D'ailleurs, "si un évènement similaire avait lieu aujourd'hui, même à des milliers d'années-lumière, il sèmerait le chaos dans les systèmes électroniques très sensibles dont dépendent les sociétés avancées", indique Ralph Neuhäuser cité par l'AFP. Désormais, les chercheurs veulent déterminer la rareté de tels pics de carbone 14, autrement dit si des sursauts gamma de ce type se sont produits à d'autres moments au cours de l'histoire terrestre. "Au cours des 3.000 dernières années, l'âge maximum des arbres encore vivants aujourd'hui, il semble qu'un seul évènement de ce type ait eu lieu", estime néanmoins M. Neuhäuser.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

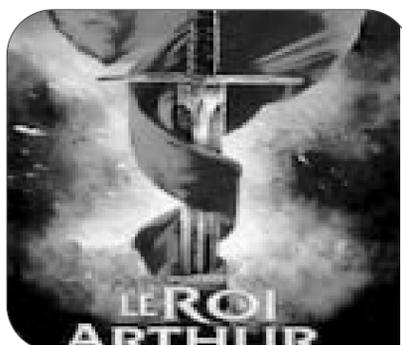
### Coulage du verre

*Inventeur : Louis Lucas de Nehou - Date : 1680 - Lieu : France*

*Véritable révolution technologique, le coulage du verre sur table a permis la fabrication de glaces de très grandes dimensions. Ce nouveau procédé est dû au Français, Louis-Lucas de Nehou, de la Compagnie des Glaces, fondée par Colbert.*



## LE ROI ARTHUR



20h50



Après des années de campagnes militaires, Arthur n'a plus qu'une envie, quitter l'île de Bretagne et retourner vers Rome pour y mener une existence paisible et pacifique. Cependant, avec les chevaliers de la Table Ronde, Lancelot, Galahad, Bors, Tristan et Gauvain, Arthur comprend rapidement que le départ des troupes romaines laissera le pays à la merci des Saxons. Pour résister à l'invasion, mais aussi pour conduire l'île vers une nouvelle ère, le peuple a besoin d'un chef.

## CLIFFHANGER



22h50



Gabe et son collègue Hal tombent alors sur la bande d'Eric Qualen qui vient de dérober cent millions de dollars après avoir intercepté l'avion du Département du Trésor. Les valises contenant l'argent étant tombées dans la montagne, ils prennent Hal et Gabe en otages afin qu'ils puissent les aider à récupérer leur magot. Gabe parvient pourtant à s'échapper et à donner du fil à retordre aux gangsters.

SECRETS D'HISTOIRE  
GATSBY ET LES MAGNIFI-

20h45



Ce numéro est consacré aux magnats de l'Amérique, tels Rockefeller, Astor, Vanderbilt, Carnegie ou Morgan. Partis de rien, ces hommes se sont hissés au sommet, devenant les rois de l'acier, du chemin de fer, du pétrole ou de l'électricité et ils appartiennent aujourd'hui encore au fameux «rêve américain»... Puissants, passionnés, excentriques et égocentriques, ces nababs ont fondé au XIX<sup>e</sup> siècle de véritables empires industriels et se sont fait construire des palais sur la côte Est des États-Unis. Ce sont aussi de formidables philanthropes et collectionneurs, à la fois génies et démons du capitalisme, ou «malfaiteurs de grandes fortunes» comme les appelait Roosevelt.

UN VILLAGE FRANÇAIS  
TRAVAIL OBLIGATOIRE

20h45



Antoine, le beau-frère de Raymond Schwartz, reçoit son courrier de départ pour le service du travail obligatoire, mais Raymond l'aide à s'enfuir. En planque, Antoine va rencontrer Claude, élève au conservatoire d'art dramatique, lui aussi en cavale pour échapper au STO. Chassagne, nouveau maire de Villeneuve, collaborateur affiché et nouveau mari de Jeannine, est blessé dans un attentat commis pendant une cérémonie à l'école. Pendant ce temps, Marcel et Suzanne préparent l'attaque d'un camion allemand, mais Suzanne doit faire face au retour de son mari, évadé du Stalag, qu'elle n'a pas vu depuis trois ans. Marcel songe alors à s'éloigner, ce que refuse Suzanne.



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## PAYCHECK



20h50



L'ingénieur Michael Jennings travaille sur des projets top-secrets, commandités par des sociétés de haute technologie. A l'issue de chaque mission, sa mémoire est effacée par contrat pour l'empêcher de divulguer la moindre information confidentielle. Puis un chèque substantiel lui est remis. Mais cette fois, l'enveloppe ne contient aucun argent, que des objets hétéroclites : à en croire l'employeur, Jennings aurait renoncé par avance à ses honoraires habituels. Celui-ci découvre que ces objets sont autant d'indices relatifs à son passé - un passé remis à zéro dont sa mémoire n'a gardé que d'infimes traces

## ON N'EST PAS DES PIGEONS



30h45



Claire Barsacq et ses chroniqueurs se penchent sur ce phénomène de société qui pend au bec de près d'un million de Français : la cigarette électronique. Est-elle vraiment sans danger ? Ils se demandent aussi comment se fabrique le jambon industriel, testent la pause déjeuner à 9, refont la pub pour les dentifrices blanchissants, évaluent l'âge des mannequins vantant les antirides. Ils vérifient qu'un feutre écrit vraiment 500 mètres, que les verres optiques sont incassables et que les balances des supermarchés pèsent le bon poids. Ils apprennent aussi à contourner l'Ip-tracking des logiciels de vente de billets d'avions et à faire le tri parmi les chaussures de sport...

D&CO, UNE SEMAINE POUR TOUT  
CHANGER :  
DEUX PETITES MAISONS...

23h00



Christophe, 41 ans, et Élisabeth, 39 ans, résident avec leurs trois enfants dans deux maisons ouvrières moyennes depuis une dizaine d'années. Construites dans les années 1920, ces habitations de 60 m<sup>2</sup> chacune ont sérieusement subi les aléas du temps... L'une d'elles est envahie par l'humidité, à un point tel que deux chambres sont désertées par la famille. Christophe a percé le mur mitoyen pour réunir les maisons, mais la distribution des pièces est organisée d'une telle façon qu'il faut traverser deux chambres pour passer du salon à la cuisine ! Dépassé par l'ampleur des travaux, le couple a fait appel à Valérie Damidot afin de mettre en oeuvre ce chantier hors de sa portée. L'équipe D&CO a une semaine pour tout changer !

MENTALIST SORTIE DE  
ROUTE

20h50



À Loma Vist Point, un groupe de cyclistes décide de se prendre en photo, quand une voiture arrive et dévale la falaise, avant d'aller s'écraser en contrebas. Un homme dans une fourgonnette rouge, qui suivait la voiture, arrive près du groupe de cyclistes. En voyant l'accident, il décide d'aller porter secours à la victime et demande au groupe de cyclistes d'appeler à l'aide. Mais profitant de se retrouver seul avec la jeune femme accidentée, il l'étouffe et lui vole son sac... Plus tard, le CBI découvre que la victime est une journaliste d'investigation, Cassandra Flood, qui s'appretait à faire paraître un article sur le projet géothermique, en Amazonie, d'un entrepreneur milliardaire.

# Lady Gaga

## sa statue au musée Grévin

*Lady Gaga a dorénavant sa statue de cire au Musée Grévin.*

*L'inauguration s'est faite sans la présence de la star, a priori occupée à terminer sur troisième album, Artpop.*



### Sophie Tith

**un premier clip *Sorry Seems to be the Hardest Word***

La grande gagnante de *La Nouvelle Star* sur D8 est entrée dans la cour des grands. Elle dévoile son premier clip vidéo de la reprise d'Elton John, *Sorry Seems to be the Hardest Word*. Un clip sombre, triste mais efficace.

### Madonna

**elle veut danser jusqu'à 90 ans !**

Après Johnny Hallyday qui fait salle comble à 70 ans, Charles Aznavour qui continue ses vocalises à 89 ans, Madonna compte montrer ses gambettes pour les 35 ans à venir.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h16
Dohr	12h38
Asr	15h60
Maghreb	18h34
Icha	19h55

## CANCER LYMPHATIQUE

### Le plus fréquent en Algérie

*Le cancer des glandes lymphatiques figure en tête des cancers du sang les plus fréquents en Algérie, a indiqué hier à Alger, le Dr Nadia Boudjerra, chef de service hématologie du service de lutte anti-cancer Pierre-et-Marie-Curie.*

La spécialiste qui s'exprimait lors d'une journée d'études organisée par l'association "Nour Eddoha" d'aide aux cancéreux a affirmé que le cancer lymphatique venait en tête des cancers du sang les plus fréquents en Algérie et le huitième sur l'ensemble des affections cancéreuses.

L'incidence du cancer lymphatique est en hausse de 4 à 5 % par an, a-t-elle fait savoir.

30 types de cancer lymphatique sont prévalents, la forme la plus grave étant celle du cancer à grandes cellules qui affecte toutes les catégories d'âge.

Concernant les facteurs d'atteinte, la spécialiste a évoqué les pesticides utilisés dans l'agriculture, les colorants alimentaires, les viandes fumées et les teintures pour cheveux.

Pour ce qui est du diagnostic de la maladie, le Dr Boudjerra a estimé que depuis la mise en place du groupe de travail sur le cancer lymphatique un consensus thérapeutique a contribué à l'amélioration de la prise en charge des malades et l'amélioration de leur qualité de vie déplorant le manque d'anticorps utilisés



dans les analyses d'anatomie pathologique et les ruptures de stock pour ce qui est des médicaments.

Elle a cependant salué les efforts de l'association "Nour Eddoha" dans la sensibilisation à la maladie et les initiatives entreprises auprès des pouvoirs publics pour procurer les médicaments aux malades.

## SOLIDARITÉ

### Des logements pour les familles des 2 supporters décédés au stade 5-Juillet

Deux logements seront "très bientôt" attribués aux familles des deux supporters de l'USM Alger décédés lors du derby face au MC Alger le 21 septembre au stade du 5-Juillet pour le compte de la 5e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club de la capitale.

L'opération devrait se faire dans "moins de deux semaines", selon la même source. Sofiane Azib et Seifeddine Derhoum ont péri à la suite de l'effondrement d'une partie de la tribune numéro 13 du stade olympique quelques minutes avant la fin de la partie.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a ordonné la fermeture du stade le lendemain du drame, tout en constituant une commission d'enquête.

Les familles des deux défunts, qui vivent

dans des conditions jugées "déplorables"



dans le quartier d'Al Afia (Kouba), ont reçu dernièrement la visite du vice-président de l'USMA, Rebbouh Haddad, qui s'est engagé à les aider à, bénéficier de nouveaux logements et promis également un emploi à un frère d'une des victimes.

## LA HILUX N'AVAIT PAS DE PLAQUES D'IMMATRICULATION

### 2 personnes arrêtées à Ouargla

Les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention du groupement d'Ouargla, en patrouille sur le chemin réservé aux poids-lourds, à la commune de Rouissat ont interpellé deux (2) personnes à bord d'un véhicule de marque Toyota Hilux, dépourvu de plaques d'immatriculation.

Après vérifications, il s'est avéré que le véhicule appartenant à une agence de location à El-Menia (Ghardaïa), a été volé le 20 septembre 2013 au centre-ville de Hassi-Messaoud à un citoyen, Une enquête est ouverte par la brigade de la Gendarmerie nationale de Rouissat.

## DESTINÉES À LA VENTE CLANDESTINE

### 6.120 bouteilles de vin et 480 canettes de bière saisies à Skikda

Agissant sur renseignements, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale d'Arzew (Oran), ont interpellé lors d'un point de contrôle dressé dans la circonscription communale de Gdyl, une (01) personne transportant à bord d'un fourgon de marque Citroën, 6120 bouteilles des différentes marques de boissons alcoolisées, destinées à la vente clandestine. Toujours agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Larbi-Ben M'Hidi (Skikda) en service de police de la route sur le C.W.18, à la commune de Skikda, ont interpellé une (01) personne transportant à bord d'un véhicule de marque Toyota Hilux, 480 canettes de bière et 96 bouteilles de vin, destinées à la vente clandestine.

## IMMIGRATION CLANDESTINE

### 13 clandestins périssent au large de la Sicile

Treize immigrés clandestins se sont noyés lundi en tentant de nager jusqu'à la côte sud-ouest de la Sicile, ont annoncé les autorités locales.

"La mer était mauvaise, mais pas trop. Je suis convaincu que ces personnes ont été jetées à la mer, qu'elles ont été traitées comme du bétail", a déclaré à la télévision le maire de Scicli (une des communes de la Sicile), Franco Susino selon lequel la plus grande partie des immigrés étaient des Erythréens.

"Tout le monde a essayé d'aider, certains immigrés ont été envoyés dans un hôpital proche", a-t-il expliqué.

Selon l'agence d'information italienne Ansa, deux hommes, soupçonnés d'être

des passeurs, ont été arrêtés par la police. Ils ont été transférés dans une caserne des carabinieri où ils sont interrogés.

Les candidats à l'immigration se seraient lancés à la mer depuis une embarcation qui s'est échouée près du rivage avec entre 150 et 200 personnes à bord.

Les survivants ont été secourus à leur arrivée sur la terre ferme par des policiers et des volontaires. Un grand nombre s'est enfui et les policiers sont à leur recherche dans l'arrière-pays.

Depuis le début de l'année, plus de 22.000 migrants sont parvenus sur les côtes du sud du pays (Sicile, Calabre surtout), soit près de trois fois plus que sur l'ensemble de l'année dernière

## EGYPTE, LA JUSTICE CONFIRME

### Hicham Qandil condamné à un an de prison

Une cour d'appel égyptienne a confirmé lundi la condamnation à un an de prison de Hicham Qandil, Premier ministre du président destitué Mohamed Morsi pour n'avoir pas fait appliquer une décision de justice, ont rapporté les médias officiels.

La cour d'appel qui s'est réunie dans la matinée sous la présidence du juge Khaled Hassen Aid a confirmé la condamnation de l'ex-Premier ministre égyptien à un an de prison ferme, ont rapporté l'agence Mena

et la télévision d'Etat.M. Qandil avait été condamné en première instance en juillet pour n'avoir pas fait exécuter un jugement qui annulait la privatisation d'une compagnie publique et ordonnait le retour de ses employés licenciés.

Début septembre, la justice avait ordonné le gel des avoirs de M. Qandil et lui avait interdit de quitter le pays. "Il va faire l'objet d'un mandat d'arrêt et devra effectuer sa peine de prison", a assuré un haut responsable de la sécurité.

## 2E FORUM ARABE SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

### Nedjma, "partenaire pour le développement"

Nedjma est le partenaire du Forum Arabe sur la Gouvernance de l'Internet « AIGF », qui se tient au Palais des Nations, Club des Pins à Alger, du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2013.

Cette 2<sup>e</sup> édition du Forum arabe sur la Gouvernance de l'Internet, organisée sous le haut patronage de Son Excellence, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sous le thème « Partenaires pour le Développement », a pour objectif de proposer des solutions concrètes et efficaces aux problématiques liées à l'Internet dans le monde arabe et à développer des opportunités de coopération entre les pays arabes dans ce domaine. Cet événement

annuel, que l'Algérie accueille pour la première fois, sera marqué par la présence de ministres arabes du secteur des TIC, et verra la participation d'experts dans le domaine des télécommunications.

Nedjma est présente tout au long de cet événement à travers un stand destiné à présenter ses offres et services aux participants.

En tant que partenaire de cet événement régional, Nedjma réitère une nouvelle fois sa dimension d'entreprise amplement impliquée dans l'actualité nationale et régionale liée au développement du secteur des télécommunications.